

Kannadig an Erge-Vras

[Chroniques du GrandTerrier]

Histoire et mémoires d'une commune de Basse-Bretagne, Ergué-Gabéric, en pays glazik
Memoriou ar re gozh hag istor ar barrez an Erge-vras, e bro c'hlazig, e Breizh-Izel

Mai 2010
n. 11

Miz Mae

80 années d'écoles chrétiennes

80 vloaz dija evit daou di-skol kristen

Ca fait un peu plus de 80 ans que les écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph ont été inaugurées à Les-tonan et on profite de l'occasion pour en faire une petite rétrospective en pages 1 à 4, avec un appel à identification des toutes premières écolières de Sainte-Marie.

Et que trouverez-vous de plus dans ce Kannadig numéro 11 :

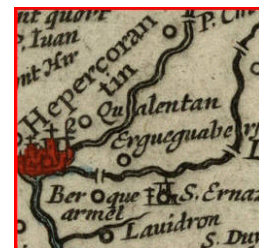
► D'autres articles ont aussi pour thème les « mémoires » du quartier d'Odét : les souvenirs du gymnaste sans peur de 1922, une photo de 1932 prise lors des noces de René-Guillaume Boloré, la fontaine de St-Guérolé du 17^e siècle, les croquis et notes d'un jeune ouvrier papetier.

► Mais vous découvrirez également des sujets concernant le Bourg : la grande verrière de St-Guinal qui fêtera bientôt ses 500 ans, et une photo de classe de

1948 à l'école ND de Kerdévot.

► Des articles « sociaux et politiques », à savoir le grand charivari des élections municipales de 1881 entre Républicains et Réactionnaires, la disette et la mort subite des pommes de terres en 1845 relatée par Jean-Marie Dégui-gnet.

► Sans oublier les « documents et fonds d'archives » : le recensement de la population en 1836, le fief des Regaires à Créac'h-Ergué de 1636 à 1740, la traduction en allemand des cahiers de KG de J.-L. Morvan en 1940-45, une étude des cartes anciennes du 17-18^e avec mention de la commune et de ses villages.



Sommaire [taolenn]

Saint-Jo Sainte-Marie 1928, 80 vloaz dija	1
Jean Le Floc'h, 1922 Jiminast dispout	5
Groupe d'Odét 1932 Baleadenn goude friko	6
Fontaine oubliée Feunteun Sant Wenole	7
Jeune papetier d'Odét Mirdi ar papererour	8
Grande verrière Gwerenn-vestr	9
Photo filles du Bourg Foto skol ar voc'h	12
Elections de 1881 Votadeg ker	13
Mort subite de 1845 Maro gant ar mildiou	15
Recensement de 1836 Niverageg kozh	17
Fief des Regaires Paperiou feodalc'h	18
Traduction des cahiers Galleg d'an alamaneg	21
Cartes anciennes Kartennoù gwechall	22
Nouvelles brèves Keloù ar vro	24

Krennlavar

[proverbe]

Kazh maneget n'eo ket mat da logota.

[Chat ganté n'est pas bon pour chasser souris]



Embannet gant / Edité par : association GrandTerrier, 11, rue Buffon. 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois, France. Renner ar gazetenn / Responsable de la publication : Jean Cognard. Enrolladur / Enregistrement : ISSN 1954-3638 (dépôt légal à parution). Postel / Courriel : kannadig@grandterrier.net.

Le prochain bulletin Kannadig, le n° 12, paraîtra courant de l'été avant la rentrée scolaire, dans le même esprit que les précédents, à savoir présenter les derniers travaux du trimestre publiés sur le site Internet.

A-greiz kalon, de tout cœur, Jean

Ecoles privées Saint-Joseph et Sainte-Marie de Lestonan

80 vloaz d'ja evit daou di-skol kristen deus Menez-Groas

Dans quelles conditions ces deux écoles privées ont été construites à Lestonan en 1928-1929, il y a déjà 80 années révolues ? Comment se déroulaient les classes entre 1928 et 1939, qui étaient les enseignants ? Que se passa-t-il en juillet 1939 sous l'occupation allemande ? Et enfin la sélection d'une photo de classe de 1928, avec un appel à identification des jeunes écolières et des enseignantes.

UN ROMAN EN LANGUE BRETONNE

Place d'abord à un roman en langue bretonne qui situe le début de son intrigue du côté des écoles Ste-Marie et St-Joseph de Lestonan. Cette fiction « *Trec'h ar garantez* » [1] est écrite par un prêtre, Jean-Louis Rozec, qui connaît bien le quartier d'Odet :

« *Araok diskenn e traonienn an Odet, a gleiz, daou di-skol stummet kaer. Soñjal a rit dioustu ez int skoliou ar C'houarnamant, dre ma n'eo ket ar gatoliged kustum da gaout paleziou evit skolia o bugale. Fazia a rit en taol-mañ.*

An daou di-mañ eo an daou di-skol kristen. Breudeur ar gelennadurez kristen, bugale ar beleg santel Yann-Mari La Mennais a zo e penn skol ar baotred. Skol ar baotrezed a zo e karg leanezed ar Spered-Santel pe « al Leanezed gwenn ».

Mestr madelezeus ar vilin-baper, an Aotrou "Bolloré", eo en deus savet ar skoliou-mañ evit bugale e labourerien. »..

Traduction française : « *En poursuivant la descente vers la vallée de l'Odet, à gauche, se*

présentent deux magnifiques écoles. On pourrait croire qu'il s'agit d'écoles publiques car les catholiques ne nous ont pas habitué à placer leurs enfants dans des palais. Mais sur ce coup-là on se tromperait.

Les deux écoles sont bien des écoles chrétiennes. Les frères de la Congrégation du saint prêtre « Jean Marie La Mennais » sont à la tête de l'école des garçons. L'école des filles est gérée par les religieuses de l'Esprit-Saint, appelées aussi les « Sœurs blanches ».

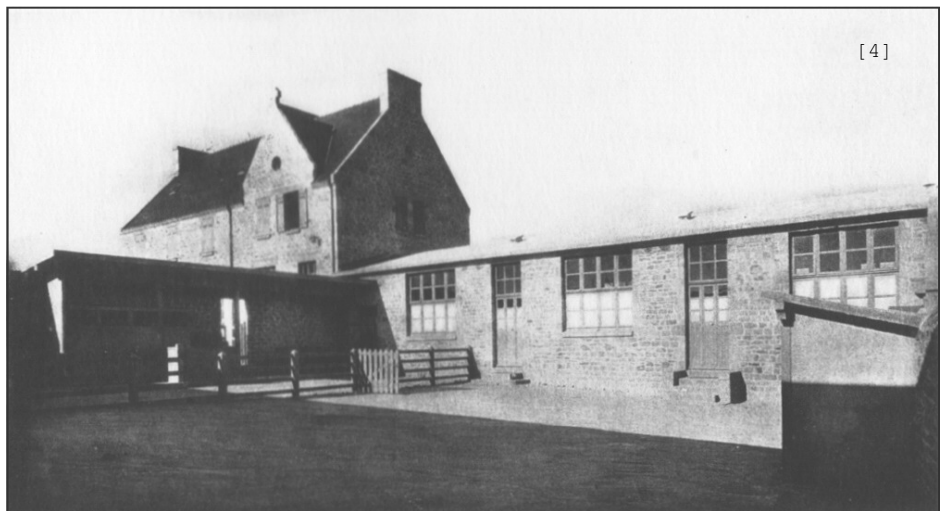
C'est le patron bienveillant du moulin à papier, Monsieur Bolloré qui fit construire ces deux écoles pour les enfants des employés de son entreprise. ».

À L'ORIGINE L'INITIATIVE BOLLORÉ

Avant qu'il ne fasse construire les deux écoles privées de Lestonan pour les enfants de son personnel de la Papeterie d'Odet, René Bolloré s'intéressait à l'instruction des enfants de ses ouvriers. A la rentrée de 1927 il organisait un service de cars pour amener les filles du quartier à

l'école privée du Bourg. Le maire de l'époque écrit : « Monsieur Bolloré René, industriel aux papeteries de l'Odet en cette commune a organisé un service régulier de transport par omnibus, de la Papeterie au bourg, aller et retour, d'un grand nombre d'écolières. Ces fillettes qui fréquentaient l'école publique des filles de Lestonan sont transportées à l'école libre du bourg depuis la dernière rentrée scolaire... D'après la rumeur publique, il paraîtrait que M. Bolloré doit construire prochainement une école libre pour les garçons dans le quartier de Ker-Anna » [2].

En fait l'école Sainte-Marie, pour les filles, fut construite à Menez-Groas et ouverte à la rentrée de septembre 1928. Un an avant celle de Saint-Joseph, pour les garçons, en 1929. Les maçons qui ont bâti les deux écoles venaient du Cap-Sizun : « *En été, ils n'étaient que cinq ou six maçons, et après la moisson terminée, ils étaient une cinquantaine. Chez eux, ils avaient l'habitude de construire des talus et des murets en pierres et on les considérait comme maçons. L'été, ils travaillaient chez eux, puis l'hiver, ils faisaient les maçons.* » [3].

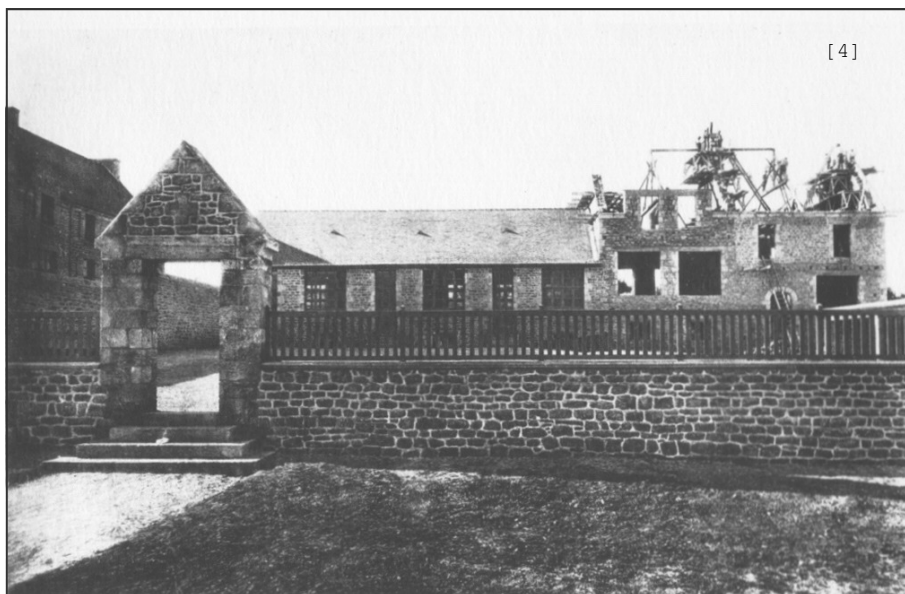


[1] Cf fiche bibliographique, extraits et traductions sur le site GrandTerrier.net : « ROZEC Jean-Louis - Trec'h ar garantez ».

[2] Source : article et documents d'archives sur GrandTerrier, « 1927-1929 - Tentative de fermeture de l'école communale de Lestonan par René Bolloré ».

[3] Source : interview « Laurent Huitric en 1998 , chronique de Menez-Groas »

Le champ sur lequel furent bâtis les bâtiments d'écoles faisait partie des terres cultivées de la ferme de Menez-Groas et appartenait à Henri Huitric (père de Laurent Huitric interviewé en 1998). René Bolloré en fit l'acquisition, et proposa à cette occasion un contrat d'embauche à 3 des 8 enfants de la ferme. Laurent se rappelle : « *On possédait les terres qui sont devant le penn-ti, là où sont maintenant les écoles et la boulangerie, ainsi que les champs face aux écoles, là où sont les constructions, dont la boucherie. Nos parents avaient quelques vaches ; plus tard, Pierre et moi en avons gardé chacun une* » [3].



L'école Ste-Marie fut confiée à la Congrégation des Filles du Saint-Esprit, qu'on appelait aussi les Soeurs Blanches [5], en charge également de l'école privée du Bourg depuis 1898 et ayant ouvert en 1927 une garderie à Ker-Anna pour les tout jeunes enfants dans la première maison de l'aile Nord (côté route) de la Cité de Ker-Anna. La direction de l'école St-Joseph fut assurée par la congrégation des frères de l'Instruction chrétienne, dits de Ploërmel, ou Frères de La Mennais [6].

L'école des filles fut inaugurée le 28 septembre 1928 par l'Évêque de Quimper et celle des garçons, à la rentrée scolaire suivante, le 24 septembre 1929.

À la bénédiction inaugurative de 1928, il ne faisait pas beau, il pleuvait même à verse, mais la fête rassembla toute la population de Lestonan et de nombreux notables étaient là : l'évêque Mgr Duparc, les Bolloré et Mme Bollo-

ré mère, la belle-famille Thubé, le Père de la Chevasnerie ... et parmi les écoliers, « *un charmant petit garçon, délicieusement solennel avec son chapeau de glazik et son bragou-braz* » [7].

TÉMOIGNAGES D'ANCIENS ELÈVES

Henri Henri Le Gars connaît bien l'école Saint-Joseph : « *A l'âge de la maternelle j'ai fréquenté pendant un an ou deux l'école des deux religieuses de Ker-Anna qui habitaient tout près de chez nous. Les religieuses étaient dans la toute première maison de la cité ouvrière, près de la route, du côté de l'usine. Ensuite j'ai fait un an à l'école publique, et je suis venu à 6 ans et demi à l'école privée St-Joseph en septembre 29.* » [8]

Henri Le Gars raconte le quotidien à l'école avant guerre [9] : « *Le courant électrique faisant défaut à l'ouverture de ces deux écoles, il y avait sous le préau de*

l'école Saint-Joseph un local renfermant un groupe électrogène chargeur de batteries qui fournissaient ainsi le courant aux deux écoles. Cela dura jusqu'en 1933, à l'arrivée de la "fée Électricité".

L'enseignement, d'une façon générale, allait de la maternelle au Certificat d'Études Primaires : trois classes comprenant chacune deux divisions, ces classes étant appelées alors 1ère, 2ème et 3ème classes, la 1ère étant celle préparant au Certificat d'Études, et la 3ème celle où on commençait à lire.

Après l'obtention du Certificat, beaucoup quittaient l'école pour entrer en apprentissage ou rester à la ferme si les parents étaient cultivateurs. certains continuaient une année supplémentaire sur place pour obtenir le Certificat Supérieur. D'autres, peu nombreux, rentraient au collège (Le Likès, le Petit Séminaire de Pont-Croix, Sainte-Anne, le Lycée) comme pensionnaires. Le service de car scolaire était totalement inconnu.

[5] En 1706, deux femmes d'origine modeste, Marie Balavenne et Renée Burel, sensibles à la détresse des gens des campagnes, fondèrent avec Jean Leuduger, prêtre des Missions Bretonnes et chanoine scolastique de la cathédrale de Saint-Brieuc, la Congrégation des filles du Saint-Esprit, pour "servir les pauvres, les malades et les enfants". On les appelait également les Soeurs Blanches. En 1902, le gouvernement d'Emile Combes ordonna et organisa la fermeture des écoles de la Congrégation, et notamment celle du Bourg d'Ergué-Gabéric : 1902 - Témoignage de JM Déguignet sur la fermeture de l'école ND de Kerdévet.

[6] La congrégation de l'Instruction chrétienne est née en terre de Bretagne, au début du 19e siècle, de la volonté de deux prêtres de relever le défi de l'évangélisation et de l'instruction de la jeunesse après la tourmente révolutionnaire. Gabriel Deshayes, à l'époque curé d'Auray (Morbihan), forma les premiers Frères en 1816. Jean-Marie de la Mennais, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), poursuivait le même projet. Les deux prêtres vinrent à se rencontrer et décidèrent d'unir leurs efforts en 1819. En 1821, Gabriel Deshayes fut appelé à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) et dès lors, il laissa la direction des Frères à son ami. Celui-ci fixa le centre de l'institut à Ploërmel (Morbihan).

[7] Source : reportage sur GrandTerrier, « Bénédiction de l'école libre d'Odet, Semaine Religieuse 1928 ». : cf extrait en page 4.

[8] Extrait de l'article-interview de juillet 2007 sur le site GrandTerrier : Henri Le Gars, employé aux usines Bolloré en novembre 1939

[9] Extrait d'un article d'Henri Le Gars sur l'histoire de Ker-Anna dans le cahier d'Arkæ "Mémoires de Lestonan 1910-1950"

À signaler que les heures de classe étaient pratiquement les mêmes qu'aujourd'hui, qu'il y avait cinq jours pleins d'études par semaine et que le jour de repos était le jeudi. Après les vacances de Pâques, donc au troisième trimestre scolaire, pour les élèves préparant le Certificat d'Études il y avait une heure supplémentaire de cours après les heures de classe normales. De mon temps, je ne crois pas avoir connu d'échecs aux examens, la totalité des candidats étant admis, ce qui veut dire que tous savaient lire à l'époque. »

Louis Bréus a également fréquenté les différentes écoles laïques et privées de Lestonan et de Keranna : « J'ai fait plusieurs écoles. J'ai démarré à l'école des religieuses dans une maison de la cité de Keranna, car les écoles de Menez-Groas n'étaient pas construites encore. Ensuite je suis parti à l'école laïque. Après je suis revenu à l'école des frères, en 1929, parce que les ouvriers de chez Bolloré devaient aller à l'école privée. Et au dernier moment je suis retourné à l'école publique, parce que c'était moins cher. Je suis resté à l'école jusqu'à 13 ans et demi. ».

Jean Guéguen se souvient des fêtes de fin d'année, qui avaient encore plus de sens quand on avait son certificat en poche : « On organisait tous les ans une fête de fin d'année avant l'été, et ça se passait généralement au patronage de Keranna. En 1938, j'avais eu mon certificat et M. Nédélec, le directeur, nous avait demandé de nous habiller en costume breton pour la fête. On nous voit, les douze qui avaient été reçus à l'examen, sur une photo prise sur le terrain de foot. »

Jean Hascoët quant à lui avait fait ses classes de primaire à l'école St-Charles à Quimper, et en 1939 il intégra la grande classe du directeur de l'école St-Joseph à Lestonan :

« M. Nédélec n'était pas parti à la guerre, car il était handicapé, il

boitait. Il parlait couramment le breton, mais bien entendu, il était interdit de parler breton en classe et dans la cour de récréation ; le système de la vache avait mis en place par les instituteurs. La vache était un jeton en bois que celui pris à parler breton à l'école devait garder, et il devait le passer au suivant qu'il attrapait à parler breton, et le fait de l'avoir le dernier le vendredi était considéré comme une sorte de punition. C'était comme un jeu, mais on ne pouvait pas tricher, on devait accepter la vache, car à l'époque l'instituteur avait de l'autorité. J'ai passé le certificat alors que j'étais à Lestonan. L'examen avait lieu à Quimper, et l'année où j'y suis allé M. Nédélec avait payé le repas de midi dans une crêperie à tous ses élèves candidats. ».

OCCUPATION ALLEMANDE EN 1939

Voici comment Jean Guéguen raconte cette histoire [10] : « Le jeudi 15 juillet 1943, des officiers allemands se rendent aux écoles Sainte-Marie et Saint-Joseph et présentent un ordre de réquisition : les écoles doivent être impérativement libérées de tout matériel scolaire pour le samedi 17 juillet à midi. Une même démarche est faite au café Quéré pour la salle de bal attenante au café (aujourd'hui disparue). Un escalier extérieur permettait d'y accéder. La salle devait se trouver vide le lendemain, pour pouvoir y monter les lits.

À l'école Sainte-Marie, les religieuses sont autorisées à garder leurs appartements. Par contre, à l'école Saint-Joseph, il est demandé aux Frères de quitter l'école et de laisser leurs appartements tels quels. Le Frère Directeur François Nédélec refuse et, après une dispute tendue et épique avec l'officier commandant le détachement, réussit à garder sa chambre. Interdiction formelle est faite d'évacuer quoi que ce soit de l'école. À cet effet, un soldat allemand est laissé sur place en surveillance.

C'était sans compter sans la roublardise de René Sizorn, le garde-chasse de chez Bolloré : il s'enferme dans la salle à manger avec le soldat allemand, et le « dope » au lambic [11] pendant qu'on déménage le mobilier. Le soldat allemand n'y voit « que du feu ». Se rendant compte au bout d'un moment qu'il se fait flouer, il pointe son doigt vers René Sizorn et lui lance : « Vous, Monsieur, gross filou ! ». L'officier allemand reprocha au Frère Directeur son manque de loyauté.

Les allemands arrivèrent dans l'après-midi du samedi et firent aussitôt une brèche dans le mur d'enceinte de la cour de récréation de l'école Saint-Joseph - on en voit encore les traces aujourd'hui - ceci pour y faire pénétrer voitures, attelages hippomobiles et chevaux. Véhicules et chevaux furent mis à l'abri sous les préaux, et sur chacun d'entre eux était installée une mitrailleuse anti-aérienne.

Environ 200 hommes occupèrent les lieux. Leurs journées étaient bien rythmées. Le matin, ils faisaient l'exercice dans la cour, puis ils occupaient le lavoir de chez Rospape (lavoir aujourd'hui disparu), au grand dam des lavandières. Les chevaux étaient envoyés s'abreuver au gué du « Bigoudic » qui, à l'époque, coulait au travers de la route de Kerho. L'après-midi, c'étaient soit des manœuvres dans les environs de Keranna, de Stang Ven et Saint-Guérolé, ou bien alors l'ensemble des soldats se rendait au bord du canal pour se baigner.

Ces soldats étaient là au repos, après une dure campagne de Russie, dont ils gardait en souvenir exécrable : « Stalingrad nich gut ! », répétaient-ils souvent. Hélas ! leur temps de repos fut de courte durée : fin juillet, ils quittèrent précipitamment leur cantonnement pour rejoindre l'Italie où Mussolini venait d'être déposé et arrêté.

Voilà ce que fut cette brève occupation de Lestonan par l'armée allemande ».

[10] Témoignage de Jean Guéguen publié dans les Mémoires de Lestonan de 1910 à 1950 éditées par l'association Arkæ.

[11] Le lambic est en basse-Bretagne un alcool fort d'environ 40°, proche de Calvados, obtenu par distillation du cidre.

PHOTOS DE CLASSE

Reconnaissez vos sœurs, mères ou grands-mères sur cette photo de 1928 ? Parmi les plus jeunes, certains ont reconnu leur tante née en 1922.

BENEDICTION DE SAINTE-MARIE

Dans le bulletin diocésain de la Semaine Religieuse, l'article ci-dessous relate l'inauguration le 28 septembre 1928 de la nouvelle école privée de Sainte-Marie du quartier d'Odet-Lestonan. Certes le texte est empreint de religiosité et de bienveillance vis-à-vis du paternalisme ambiant : « on les dirait tous enfants d'une même famille, travaillant chez leur père », « la générosité de M. Bolloré » ...

Mais on y apprend tout de même qu'il pleuvait averse ce jour-là sur Lestonan. La population commente ainsi en breton : « An diaoul n'eo ket kontant » (le diable n'est pas content), « An dra-ze a reio vad d'an daour » (cette chose-là va faire du bien à la terre) :

(SR du 12.10.1928)

Ergué-Gabéric. - Bénédiction de l'école libre d'Odet - En ce temps de luttes de classes, l'étranger qui visite la papeterie est surpris par la bonne humeur et l'entrain des ouvriers : on les dirait tous enfants d'une même famille, travaillant chez leur père. Cela s'explique, sans doute, par la beauté du paysage, le confort des ateliers où sont observées toutes les règles de l'hygiène, la perfection des machines qui rendent le travail très facile, - mais surtout par la conduite des patrons, qui ont dû méditer longuement l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers et qui traitent leurs employés en amis et non en mercenaires.

Cependant, il manquait quelque chose au bonheur des habitants d'Odet ; ils n'avaient pas d'écoles libres. Grâce à la générosité de M. Bolloré, cette lacune est en partie comblée : Odet a enfin une école de filles.

C'est vraiment un « palais scolaire » : rien n'y manque, pas même le chauffage central.

La bénédiction a eu lieu le 29 sep-



tembre. Bien avant 10 heures, la population tout entière était massée dans la cour, admirant l'école merveilleusement décorée. Ce n'était partout que fleurs, banderoles et guirlandes, disposés avec un goût très sûr. C'eût été parfait si le soleil s'était mis de la partie. Mais il pleuvait à verse. Les braves gens faisaient contre mauvaise fortune bon cœur : « An diaoul n'eo ket kontant », disait l'un. - « An dra-ze a reio vad d'an daour », ajoutait l'autre. Savoir se contenter de ce que l'on a, c'est bien le secret du bonheur !

L'Evêque paraît. Il est salué par les cris de : « Vive Monseigneur ! », ce qui est vraiment un record au pays des glaziks.

Et les cérémonies de la bénédiction se déroulent, un peu contrariées par la pluie.

A la suite de Monseigneur, les fidèles pénètrent dans les classes, où les enfants sont assis, bien sages et très émus. Parmi eux on remarque un charmant petit garçon, délicieusement solennel avec son chapeau de glazik et son bragou-braz.

Monseigneur monte à la tribune. A ses côtés se trouvent, outre le clergé paroissial, MM. les vicaires généraux Cogneau et Joncour, M. Thubé, vicaire général et directeur de l'enseignement libre de Vannes, les RR. PP. de la Chevannerie et Aubry, MM. les chanoines Salomon, Le Goasguen et Grill.

Dans l'auditoire, nous remarquons le vénérable M. Thubé, l'intègre magistrat et le grand chrétien qui n'hésita pas à briser une brillante carrière plutôt que d'appliquer les lois scélérates, mme Thubé, et Mme Bolloré mère, maternellement occupées du petit monde devenu leur famille d'adoption, Mme

la Supérieure générale et l'assistante des Filles du Saint-Esprit.

Le Père de la Chevannerie prend la parole. D'une voix forte et persuasive, en un style imagé, il montre la nécessité de l'éducation chrétienne. Il émeut profondément ses auditeurs en racontant la navrante histoire d'un pauvre petit soldat de 20 ans qui, condamné à mort, dut apprendre en moins d'une heure l'existence de Dieu et les principaux mystères de notre religion, et trouva dans l'Eucharistie le courage d'aller au supplice « en marchant au pas des camarades, pour ne point déshonorer le régiment ».

Monseigneur lui succède. Il excelle à enthousiasmer les foules ; il sait aussi charmer les enfants. Après avoir dit son bonheur de se trouver à Odet, où les belles fêtes sont fréquentes, il félicite ses jeunes auditeurs d'être devenus « propriétaires », propriétaires de ce magnifique établissement où ils recevront l'éducation chrétienne et une solide instruction profane, où ils trouveront plus tard les sages conseils des maîtresses expérimentées, les populaires Sœurs Blanches. Puis il remercie toutes les personnes qui ont contribué à la construction de cette école, et spécialement M. et Mme Bolloré, qui se sont modestement cachés dans la foule. Enfin, il recommande aux parents de rester toujours fidèles à la langue et aux traditions de la Bretagne ...

[cf. article complets sur le site
Grand-Terrier.net en rubriques
Patrimoine et Reportages]

Jean Le Floc'h gymnaste de la fête du centenaire en 1922

Eun jiminast dispount hag yaouank e veilh paper

Le 19 décembre 2009 disparaissait le dernier participant actif de la fête du Centenaire des papeteries Bolloré. Il avait 96 ans et les souvenirs de cette fête de 1922 où il fit une prestation de gymnaste étaient souvent évoqués lors des fêtes de familles.

Jusqu'à la fin il avait gardé une joie de vivre, un talent de comédien, le goût de la musique, la mémoire des chansons et des poésies, une vivacité d'esprit conservée de ses jeunes années de gymnaste aux Paotred-Dispount.

Après sa jeunesse gabéricoise, il dut affronter les conditions difficiles des années de guerre pendant laquelle il fut prisonnier en Autriche. Des souvenirs qu'il aimait bien partager aussi.

L'ACROBATE SANS PEUR

Il est né à Landudal le 7 juin 1913, avant que ses parents ne vinrent s'installer comme agriculteurs à Quillihouarn en Ergué-Gabéric. Il n'avait que 6 ou 7 ans quand, avec ses trois frères Yves, François et Hervé, il rejoignit la section de gymnastique des Paotred Dispount [1] créée en 1913 par l'abbé Le Gall.

Il se souvient, lors d'une de ses premières sorties avec les Pao-



tred, avoir été pris dans les bras du Préfet de l'époque [2], avec une barbe à la Zola. Il était aussi très fier d'avoir eu le privilège d'être conduit en camion [3] à Quimper par le chauffeur de Bolloré pour se faire tailler son premier costume des Paotred ; compte tenu de son jeune âge, aucun costume en série à sa mesure n'était disponible.

Henri Gourmelen, l'entraîneur employé de la papeterie d'Odet, qui pourtant en avait vu d'autres jeunes très doués, était très impressionné par ses prouesses et l'appelait affectueusement « l'acrobate ». Très souple, très doué, son plaisir était de marcher sur les mains, et même à l'âge avancé de 70 ans il le faisait encore.

Jean Le Floc'h participa aux entraînements, fêtes locales et festivals de gymnastique [4], et notamment en 1922 à la grande fête du centenaire des papeteries Bolloré où les Paotred firent une démonstration très remarquée. Pour le final de leur prestation sportive, Jean, étant le plus jeune et le plus léger, était toujours placé au sommet de la pyramide formée des gymnastes.

On le voit ci-contre (en n° 1) accompagné de ses frères François (n° 2) et Hervé (n° 3) exé-

cutant un mouvement d'ensemble lors d'une manifestation de gymnastique.

Pour les manifestations qui avaient lieu généralement les dimanches les costumes blancs des Paotred devaient être propres et immaculés. Le souvenir d'une compétition l'a également marqué : la rupture d'une barre fixe qui coula la vie à un gymnaste d'une autre société de gymnastique.

LE PRISONNIER BOUTE-EN-TRAIN

En 1939 Jean Le Floc'h fut mobilisé, puis prisonnier, et dut prendre le statut de KG [5] en captivité dans un stalag [6] en Autriche.

Jean aimait beaucoup chanter, il était aussi un bricoleur astucieux. Au camp il était devenu le boute-en-train qui, grâce à la chanson, réussit à maintenir le moral de tous. Vers la fin des hostilités, on leur demanda d'être plus discrets : « Ne chantez plus, ça nous fait trop de peine car trop de villageois ont été tués à la guerre ».



[1] La section de gymnastique créée en 1913 prendra en 1919 le nom de Paotred Dispount (« Les Gars sans peur » en breton), avant de se diversifier en clique de tambours et clairons, tir à l'arme de guerre et carabine, et enfin en équipe de football. Voir l'article de Jean Guéguen en 1984 : « Les 70 ans d'existence des Paotred-Dispount ». À noter que Paotred ne prend jamais de s, car en breton la terminaison "ed" est une marque de pluriel.

[2] Joseph Marie Auguste Desmars fut le préfet du Finistère de 1921 à 1925. .

[3] Les déplacements entre Odet et Quimper se faisaient avec les camions de chez Bolloré, lesquels servaient sur la semaine à l'approvisionnement du charbon. Photos extraites du Livre d'Or des Papeteries René Bolloré publié en 1930

[4] Voir le reportage sur le festival de gymnastique en août 1922 à Ergué-Gabéric : « Festival de gymnastique des Paotred-Dispount, Le Progrès du Finistère 1922 »

[5] KG, lors de la seconde guerre mondiale, étaient les initiales de Kriegsgefangener, « prisonnier de guerre » (Krieg ~ guerre, Gefangener ~ capturé).

[6] Dans l'Allemagne nazie, Stalag désignait un camp pour prisonniers de guerre. Stalag est l'abréviation de "Mannschaftsstaum- und Straflager". Ce type de camp était destiné aux hommes du rang, les officiers étant détenus dans des Oflag.



Portrait par son petit-fils

Il y resta jusqu'à la fin de la guerre, vit arriver les Russes, les gardes du camp s'étant

enfuis entre temps. Avec ses compagnons ils prirent à pied la direction de l'Ouest, sur plus de 200 km, devant quelquefois manger de l'herbe pour ne pas mourir de faim (c'est une épreuve qui le marqua profondément).

Après la captivité, Jean s'engagea dans la Gendarmerie Nationale. Après un premier poste en Alsace, il fut nommé à la pointe de Bretagne dans les départements du Finistère et du Morbihan. Après sa retraite de la gendarme-



Œuvre de l'artiste-peintre

rie, il trouva un emploi de magasinier-emballer aux faïenceries Henriot à Quimper.

Ensuite quand il arrêta de travailler il continua bien sûr à animer les fêtes de familles en chantant et récitant des poèmes. À ses heures il était également artiste peintre et jouait de l'accordéon. Et il garda toujours un attachement pour le pays de son enfance quand il excellait en gymnastique du côté d'Odet en Ergué-Gabéric.

[cf. article complet sur le site
Grand-Terrier.net en rubrique
Mémoires d'Odet]

En goguette à Odet pour les noces de René Bolloré en 1932

Baleadenn goude ar friko an aotrou Reun-Laou Bolloré



La photo a été prise en septembre 1932 sur le chemin du retour vers Odet depuis le patronage de Keranna où était servi le repas pour les premières noces [1] de René-Guillaume Bolloré. On y reconnaît des figures connues du quartier d'Odet, heureuses de poser devant l'objectif. Qui reconnaitra les gamines de part et d'autre et pourra nous confirmer le nom du gar-

çonnet au premier plan ?

1. Gamine
2. Marie Jeanne Lennon née Le Floc'h
3. Catherine Saliou
4. Louis Menn, Ti Coat
5. Mauguin, jardinier, Keranguéo
6. Georges Boennec ? [2]
7. Alain Niger
8. Yves Blanchard, Keranna [3]
9. Laurent Riou, Stang Venn
10. Corentin Marc, Kéranguéo
11. Jean Menn, Quilhouarn
12. Roselyne Tandé, née Hemidy, Odet
13. Alain Tandé, Keranna

	3		5			9		11		14	
2		4		7	8		10	12	13		15
1			6								

14. Gamines
15. Pierre Le Bihan [4]

[cf. article complet sur le site
Grand-Terrier.net en rubrique
Mémoires d'Odet]

[1] Première épouse de René-Guillaume Bolloré : Denise Rivière née le 28 avril 1914 à Fontenay (94).

[2] Le père de Georges Boennec, prénommé Pierre, travaillait à l'usine et habitait Ty-Ru.

[3] Yves Blanchard employé à la papeterie et mari de Marie Blanchard, la sage-femme de Keranna.

[4] Pierre Le Bihan était le gendre de Roselyne Tandé (3ème à partir de droite) et chantre attitré de l'église du bourg. Blessé de guerre, avec un pied bot, il se déplaçait en tricycle aménagé, une manivelle à main étant relié aux roues.

La fontaine oubliée de St-Guérolé sur les terres de Quélennec

Feunteun Sant Wenole hag yaouank e veilh paper

Suite à la « chasse aux fontaines sauvages » lancée sur GrandTerrier en août 2009 et grâce à la vigilance d'une abon-
née, nous avons pu reconsidérer l'histoire de la fontaine du chemin du Stang de Quélennec, fontaine qui était en fait à l'origine sous l'invocation du saint honoré à la chapelle voisine.

Hormis la mention des noms des parcelles dans la matrice cadastrale, et en excluant les souvenirs d'anciens chasseurs qui y faisaient boire leurs chiens, on avait complètement oublié que son existence était attestée depuis plus de 4 siècles.

DES AVEUX DU 17^e SIÈCLE

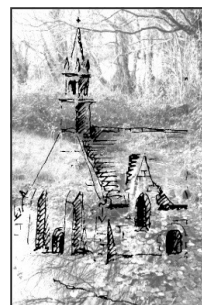
Les aveux du 23 septembre 1647 [1] et du 19 avril 1656 [2] mentionnent la fontaine par trois fois :

► « Plus aultre parc appelé parc an feunteun contenant environ un demy journeau de terre tant chaud que froid donnant du midy sur terres aultre foin à [...] audit Jan rannou, du couchant sur terres vincant le berre, du nord sur la fontaine de St guenolle et du levant sur la montaigne et issues du Quélennec bihan ; »

► « Item aultre courtil nommé Liors an feunteun contenant environ une journée à homme becheur donnant du midy sur la dite fontaine de St guenolle, du couchant sur terres du gui[...], et du nort sur terres de francois barré ; ».

► « Plus un parc St[...] de terre nommé parc an porhiel contenant environ un quart du journal de terre froede donnant du midy sur la dite fontaine de St guenollé, du levant sur Menez an [...], du couchant sur terre au gui[...] et du nort sur le grand chemin quy conduit dudit village à la ville de Quimpercorentin ; ».

"de l'orient" ou "levant" (à l'est), "du couchant" (à l'ouest) ... sont bien utiles pour repérer dans l'espace les différentes parcelles. Mais attention à ne pas inverser l'orientation : "donnant du midy sur" indique que la deuxième parcelle est au nord de la première indiquée.

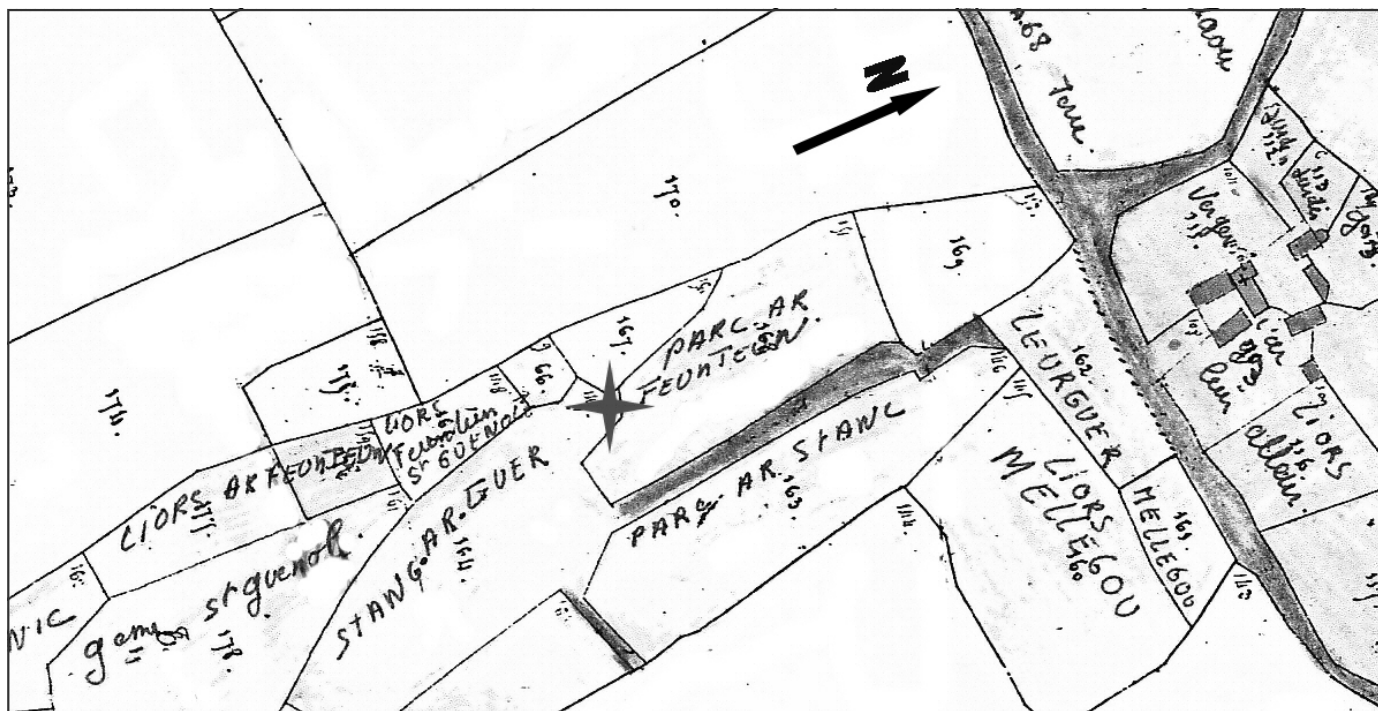


INDICATIONS CADASTRALES

La fontaine se trouve approximativement à l'endroit de la croix ci-dessous, sur le bord du chemin du Stang. Elle alimentait un ruisseau qui était très certainement utilisé à l'arrosage des liors ou courtils [3] en contrebas.

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Patrimoine]

Les indications "midy" (au sud),



[1] Cf document GrandTerrier : 1647 - Aveux pour Quélennec Braz en Ergue-Gab(b)ellic, dépendance de Landévennec

[2] Cf document GrandTerrier : 1656 - Aveu pour Quélennec Bras à l'Abbaye de Landévennec

[3] Courtil, curtil, s.m. : jardin potager. Du bas latin cohortile, dérivé de cohors (voir Cour). Jardin, cour, enclos ; source : Dictionnaire de l'Académie.

Notes et croquis d'une jeune papeterie d'Odet des années 1950

Skivaén ha brastersañ evit eun mirdi ar papeterour

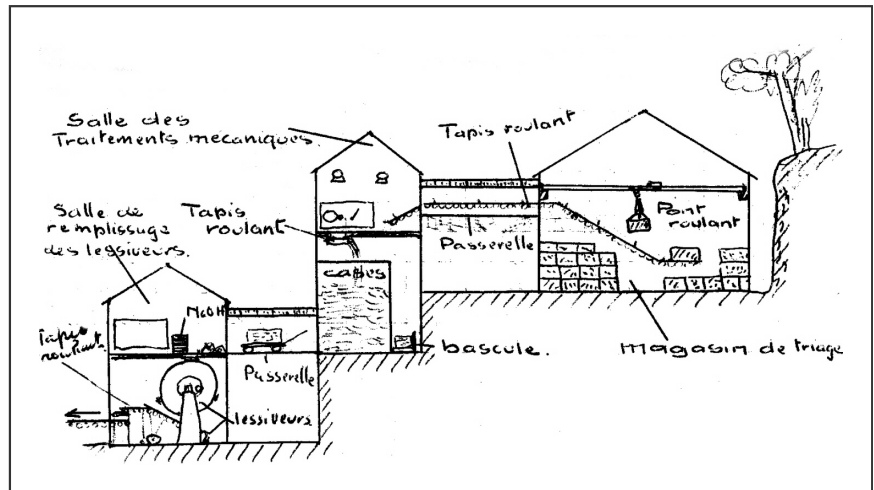
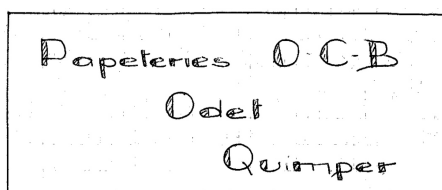
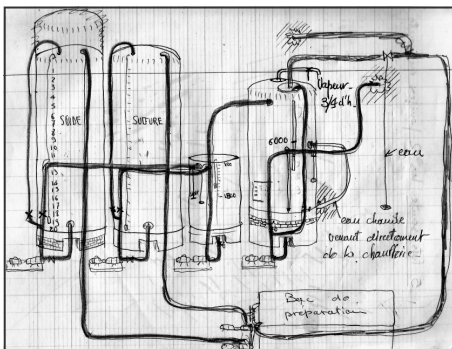
Dès lors que son père, contremaitre à l'usine d'Odet, lui conseilla de partir pour une année à l'École de Papeterie de Grenoble, Mann se réfugia dans les dessins décrivant la technique papetière. De retour au pays, il continua à dessiner lorsqu'il fallut agrémenter son rapport de stage à la papeterie d'Odet. Et de même, après son service militaire en Algérie, il remplit des carnets de notes et croquis.

On a rassemblé ces trésors pour un futur musée des papetiers :

► les premières pages des supports de cours utilisés par Mann à l'École de Papeterie de Grenoble (1953-54).

► ses carnets d'ouvrier stagiaire à Troyes (1958-59).

Après avoir effectué son service militaire en Algérie, Mann est embauché en septembre 1958 par les papeteries Bolloré et découvre le métier de papetier dans les usines de Troyes, établissement des Papeteries de Champagne qui fabriquait du papier à cigarettes pour l'Etat depuis 1900 et qui avait racheté par l'entreprise Bolloré au début des années 1950.

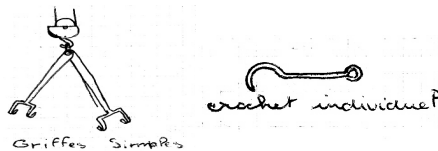


► et aussi le brouillon de son rapport de stage à Odet après son retour de Grenoble (1954)

RAPPORT DE STAGE OUVRIER

Après avoir passé une année d'étude à Grenoble, Mann effectue un stage à l'usine d'Odet où travaille encore son père. Ci-dessous le brouillon de son rapport de stage sur lequel le directeur de l'usine Louis Garin a apposé quelques ratures et corrections.

S'il décrit toutes les étapes de fabrication du papier à cigarette, avec une attention particulière pour les activités de la chiffonnerie, il n'hésite pas à utiliser des schémas quand c'est nécessaire.



La conclusion du rapport se terminant par la formule consacrée, à savoir la publicité sur le papier à rouler, inclut également les remerciements et éloges à l'employeur :

« La guerre 1939-1945 a interrompu un moment l'activité des usines, mais actuellement le papier à cigarettes O.C.B. reprend son an-

cienne place aussi bien sur le marché français que sur le marché étranger.

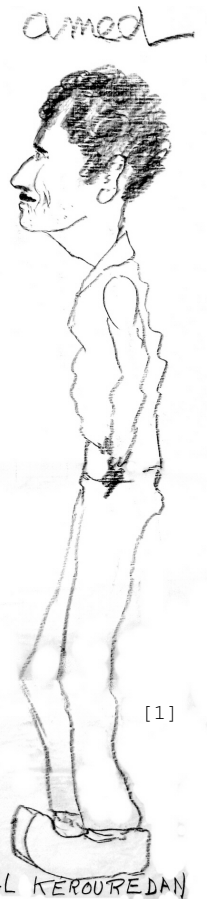
Par sa grande diversité et son excellente qualité, ce papier contribue à classer les Papeteries O.C.B. parmi les premières d'Europe.

Cette excellente qualité est due surtout à certains procédés de fabrication conçus par nos ingénieurs ; et il est je crois normal de garder secret de mode de fabrication qui est tout à l'honneur des Papeteries O.C.B.

Remercions encore une fois la direction des Papeteries O.C.B. de nous avoir donné cette faveur de présenter ce rapport de stage.

SI VOUS LES AIMEZ BIEN ROULEES »

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Mémoires des Papetiers]



[1]

[1] Dessin réalisé par Drapiewski, ouvrier sècheur à la machine 3 de l'usine Bolloré à Troyes.

Les 500 ans de la grande verrière de l'église Saint-Guinal

Gwerenn-vestr an iliz Sant-Guinal e voc'h an Erge-Vras

Suite à la découverte récente d'un article de 1849 dans le Bulletin de l'Association Bretonne où il est question d'un vitrail remarquable pour "l'expression et le caractère des figures, par le pittoresque de leur disposition" et aussi pour célébrer avec un peu de retard le retour de la scène de la Nativité (en bas à gauche depuis le chœur), pièce qui était partie en atelier pour nettoyage et réparation, voici un dossier rassemblant les conclusions des études sur le chevet de l'église paroissiale d'Ergué-Gabéric.

Les spécialistes qui nous ont laissé des travaux sur cette grande verrière sont respectivement : Philippe Lavallée (1849) [1], Louis Ottin (1896) [2], Paul Peyron et Jean-Marie Abgrall (1908) [3], René Couffon et Alfred Le Bars (1959) [4], Roger Barrie (1978) [5], Norbert Bernard (2002) [6].

Des photographies des scènes et arcs supérieurs seront ajoutées prochainement.

DATATION ET CLASSEMENT

À droite en bas de la console, une inscription indique, en caractère du XVI^e siècle, la mention de la date de 1516, ou tout du moins on y lit très bien le millésime. L'épaisseur du joint en ciment re-

couvre la dernière ligne avec le nom du fabricant qui était encore discernable sur les photographies de 1948. En voici la transcription complète :

Ceste.vitre.fut.fecte./(en).lan.mil.
Vcc.CVI.et./(esto)et.pour.lors.fabric
/ue--jeh--al----

Philippe Lavallée fait mention de l'année 1528 qui, d'après lui, était visible sur les arcs supérieurs. Mais n'était-ce pas plutôt l'année 1728 qui correspondrait à une restauration ?

La date de 1516 ou 1517 aurait été également lue 1571 et ainsi portée sur l'arrêté de classement Monuments Historiques [7] de 1898. Mais vraisemblablement cette dernière date y est plutôt réputée être celle de la verrière voisine de Saint François, également classée :

- Verrières : la Passion, Saint François et sainte Marguerite
- Catégorie : Vitrail
- Edifice de conservation : église Saint-Guinal
- Matériaux : verre
- Description : Une verrière divisée en quatre lancettes et une autre en deux lancettes.
- Inscription : armoiries ; inscription ; date
- Précision inscription : Armoiries : armes de François Lizziart seigneur de Kergonan, d'or à trois croissants de gueules (verrière de saint François
- et sainte Marguerite). Inscrip-

tion et date (verrière de la Passion) : CESTE VITRE FUT FEC-
TE EN L'AN MIL Vcc XVI.

- Siècle : 1^{er} quart 16^e siècle ; 3^e quart 16^e siècle
- Date(s) : 1571
- Historique : Exécutées vers 1520 et en 1571.
- Date protection : 1898/07/25 : classé au titre objet
- Statut juridique : propriété de la commune
- Type d'étude : liste objets classés MH

Roger Barrie, dans son mémoire « Etude sur le vitail en Cornouaille au XVI^e siècle », en comparant avec les verrières voisines de la même époque, à savoir Plogonnec, Penmarc'h, Guengat, pense que les spécificités de celle d'Ergué-Gabéric ferait pencher soit

sur l'existence d'un atelier indépendant de verrerie, soit sur une équipe de sculpteurs autonomes, soit sur un maître d'œuvre qui s'est plié à un cahier des charges où le tiers point [8], plutôt que le plein cintre [9], et la hauteur des arcs étaient une obligation.



[1] Cf fiche bibliographique « LAVALLÉE Philippe - Essai sur les vitraux du canton de Quimper ». A noter le texte de Lavallée fut repris respectivement par M. André dans une étude de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine en 1878, et par Edouard Vallin dans son Voyage en Bretagne de 1859.

[2] Livre de Louis Ottin, « Le vitrail : son histoire, ses manifestations à travers les âges et les peuples » (Ed. H. Laurens, 1896, 376 pages).

[3] Cf fiche bibliographique « PEYRON et ABGRALL - Notices sur les paroisses de l'évêché de Quimper et de Léon »

[4] Cf fiche bibliographique « COUFFON et Le Bars - Répertoire des églises et chapelles du diocèse de Quimper et du Léon »

[5] Cf fiche bibliographique « BARRIE Roger - Etude sur le vitrail en Cornouaille »

[6] Cf article dans le bulletin de la Société Archéologique du Finistère « Guy Autret et l'église d'Ergué-Gabéric »

[7] Cf article recapitulatif de tous les classements d'Ergué-Gabéric : « Monuments Historiques classés ».

[8] Tiers-point, s.m. : terme d'architecture, point de section au sommet d'un triangle équilatéral. Courbure des voûtes ogivales composées de 2 arcs de cercle. Une voûte élevée au-dessus du plein cintre se nomme une voûte en tiers-point. Source : Le Littré.

[9] Plein cintre, s.m. : terme d'architecture, figure en arc de cercle. Voûte, arcade en plein cintre, ou, substantivement, le plein cintre, voûte, arcade formant un demi-cercle. Se dit par opposition à l'ogive, qui caractérise le style gothique. Source : Le Littré.

PASSION ET VIE DU CHRIST

La très haute baie axiale de St-Guinal présente la Vie du Christ en douze scènes développées de gauche à droite sur les quatre lancettes, et de bas en haut sur les trois registres superposés. Les descriptions générales ci-dessous sont extraites des travaux des chanoines Peyron et Abgrall [3], et les études détaillées du mémoire de thèse de Roger Barrie [5].

a1 Nativité

La Sainte Vierge et saint Joseph, à genoux, adorent l'Enfant Jésus ; au-dessus de la tête de saint Joseph brille l'étoile des Mages.

Autour du berceau d'osier, la Vierge en prière et saint Joseph dans l'attitude de l'émerveillement se détachent devant une mesure ruinée, couverte de chaume ; on ne voit que les têtes de l'âne et du bœuf. L'étoile se détache sur un fond rouge damassé.

b1 Circoncision

La Sainte Vierge tient l'enfant Jésus sur une table ; le grand prêtre, vêtu d'un manteau rouge et coiffé d'une mitre, accomplit le rite.

La Vierge présente l'enfant dénudé, sur un autel couvert d'une nappe, au mohel [10] qui, tenant le sexe de l'enfant, ajuste le couteau ; ce dernier est richement habillé : mitre à cabochon, camail en pointe décoré de même, dalmatique damassée, tunique rayée de brocart. Entre eux, un diacre, les cheveux courts, présente un livre ouvert ; à l'arrière plan, on distingue de gauche à droite les têtes d'une femme âgée, de saint Joseph penché en avant, d'un homme à longue chevelure et coiffé d'un grand chapeau, et celle d'un homme à bonnet rond.

A la fin du Moyen Age le thème

est contaminé par celui de l'imposition du prénom, d'où le registre ouvert, ainsi que par celui de la présentation au temple, ce qui explique l'assimilation du mohel [10] au vieillard Siméon et la présence de la prophétesse Anne. Fond vert damassé.

Sur le galon de la manche gauche de la dalmatique, on lit VIC-TORIAN... ; et sur ceux de la fente latérale, AVIDE..AUYNX et CA.

c1 Baptême

Le Saint Esprit descend sur le Christ sous la forme d'une colombe.

Sain Jean verse l'eau baptismale avec une cruche sur la tête du Christ immergé et recueilli pendant qu'une colombe se penche au-dessus de sa tête. Fond rouge damassé.

d1 Entrée à Jérusalem

Entrée triomphale du Christ sur un âne.

Le Christ, monté sur l'ânon et suivi des apôtres dont on voit trois visages, est acclamé à la porte des remparts par un groupe de quatre hébreux ; des deux premiers, adolescents en tunique courte, selon le texte de l'Évangile apocryphe de Nicodème "pueri Hebraeorum", l'un bat des mains et l'autre tient un rameau ; au fond, un personnage adulte se décoiffe. Fond bleu damassé.

a2 Cène

Le Christ communie avec les apôtres.

Le Christ debout tient un calice et présente l'eucharistie à saint Pierre agenouillé au premier plan ; huit têtes d'apôtres sont étagées à sa droite. Une table, recouverte d'une nappe blanche damassée, avec dentelles, en occupant le centre de la scène comme la Circoncision, sépare les protagonistes et donne de la profondeur à une composition délicate. Le calice est figuré comme

une pièce d'orfèvrerie gothique à pied et nœud polygonaux. Fond vert damassé.

b2 Jardin des Oliviers

Le Christ s'adresse à son Père, dont on voit la figure dans un nimbe lumineux ; les trois apôtres sont endormis : saint Pierre serre la poignée de son épée.

Le visage du Père, tel un reflet de celui du Fils, apparaît au Christ en prière pendant que les trois apôtres dorment : le lieu est symbolisé par un arbre et une clôture de branches tressées. Alors que Jacques et Jean dorment la tête dans la main ouverte et appuyée sur l'avant-bras dressé, c'est-à-dire dans la position traditionnelle du sommeil depuis l'art romain au moins, Pierre est couché de tout son long en travers de la scène, enveloppé dans un grand manteau rouge qui couvre même la tête et d'où ne dépassent que le profil, la garde du glaive et les pieds nus. Sol parsemé de plantes à tiges et fond violet damassé.

c2 Arrestation

Baiser de Judas : saint Pierre vient de couper l'oreille de Malchus.

Le Christ recolle l'oreille de Malchus assis à terre avec lanterne et hache pendant que Judas l'embrasse en cachant sa bourse et que Pierre rengaine son glaive. Deux soldats à droite, dont l'un en armure avec hallebarde. Les cimenterres de Malchus et du soldat sont sur le même modèle, avec fourreau damasquiné, comme celui du Portement de croix. Fond bleu damassé.

d2 Flagellation

Le Christ est flagellé, c'est-à-dire lié à une colonne où il est frappé avec un fouet aux lanières. Un des bourreaux porte des grelots aux oreilles.

[10] Le mohel est la fonction de celui qui exécute la Brit milah selon la tradition juive, c'est-à-dire la circoncision rituelle d'un enfant mâle au huitième jour après sa naissance.

Il convient d'intervertir cette scène avec la suivante au registre supérieur pour conserver la cohérence du récit. Les bas de chausses du bourreau de droite sont tombés au cours de l'effort ; l'autre bourreau tient la corde qui attache le Christ à la colonne par la taille ; il porte un bonnet enfoncé jusqu'à l'oreille au lobe de laquelle pend un grelot.

Ces détails pittoresques relèvent de l'iconographie courante du 15^e siècle, principalement dans l'art flamand.

Pavage du sol constitué de cercles et losanges alternés comme dans la scène du Christ devant Pilate. Fond rouge damassé.

a3 Christ devant Pilate

Pilate se lave les mains ; le Christ est emmené par les soldats.

Carton exactement identique à ceux de Plogonnec (C1) et Lanvé-négen (d2). On distingue bien ici la décoration florale sculptée sur le dossier du trône. Deux lignes de lettre sur la panse de l'aiguière : "VOEAIVRE" ; sur le galon de la tunique courte du serviteur on lit : "E...OR...V..." et sur le camail : "NDREIOV". Fond bleu damassé.

b3 Portement de croix

Le Christ, chargé de sa croix, monte au Calvaire.

Carton identique à celui de Plogonnec (b1), mais la composition est inversée ; seul diffère le sol, ici jonché de cailloux. Fonds rouge damassé.

c3 Crucifixion

Longin perce le côté du Christ de sa lance ; la sainte Vierge et saint Jean au côté droit ; à la gauche le centenier à cheval ; d'autres personnages à l'arrière-plan.

Carton exactement identique à celui de Plogonnec (a2) et partiellement à celui de Lanvé-négen (b3). Fond rouge damassé.

d3 Résurrection

Le Christ se lève du tombeau, vêtu d'un manteau rouge et tenant ne croix triomphale ; son tombeau est orné dans le style 15^e siècle.

Carton exactement identique à celui de Plogonnec (d2) ; mais le sépulcre est ici orné de curieuses baies trilobées inscrites dans des ouvertures rondes. Le tout comme déformé par un rendu maladroït de la perspective. Fond bleu damassé

BLASONNEMENT DU TYMPAN

Dans le tympan de la grande verrière de l'église St-Guinal d'Ergué-Gabéric, on distingue 9 blasons qui ont été étudiés notamment par Roger Barrie [5] et Norbert Bernard [6] :

De haut en bas (et de gauche à droite), tout d'abord trois blasons timbrés de la couronne ducale, entourée du collier de saint Michel, et posés sur un sol jaune herbu :

1. écu écartelé au 2 et 3 Bretagne, au 1 et 4 France bien que les fleurs de lys aient été remplacées par des morceaux de verre bleu ;

2. écu mi-parti France et Bretagne ;

3. écu plein Bretagne

Au-dessous, deux blasons encadrent une scène figurative du "Père éternel et crucifié" : entourées du collier de saint Michel, ils sont posés sur un listel ; sur celui de droite on déchiffre : "DEVM" ;

4. écu "de gueules à 3 épées d'argent, garnies d'or, les pointes en bas, rangées en bande" qui est de Coatanezre, famille possédant la seigneurie de Lezergué dans cette paroisse et fondue en 1532 dans Autret, ce qui donne un terminus ante quem pour dater le vitrail. Ces seigneurs semblent y avoir possédé les prééminences



après la Couronne.

5. écu mi-parti inconnu "de gueules à trois barres d'argent et d'azur à trois bandes d'or" (peut-être de composition moderne).

Au-dessous, quatre blasons avec collier et listel, présentées par des anges dont les têtes sont toutes anciennes :

6. écu "de gueules à la croix potencée d'argent cantonnée de quatre croisettes de même" qui est Lezergué, seigneurie de la paroisse, et détenu par la famille Cabellic aux 13^e et 13^e siècles.

7. écu mi-parti de Coetanezre et de Lezergué, sur le listel : "CREA" ;

8. écu écartelé au 2 Coetanezre, au 4 Lezergué et au 1 "fascé d'argent et d'azur de 10 pièce", armes de Jean Autret époux de Marie de Coetanezre qui lui apporta Lezergué.

9. écu mi-parti Coetanezre et "de gueules à 3 fers d'épieu d'argent" qui est de Lescuz, timbré d'un casque taré montrant une grille à barreaux verticaux et sommé d'un cimier à plumes ; le timbre indique le titre de marquis ; c'est le seul blason d'origine. Il s'agit de Jean de Coetanezre et de Catherine de Lescuz.

Au dessous des blasons, on a regroupé sans cohérence quatre figures avec des morceaux de provenances diverses :

► saint Bartholomé, en manteau blanc à bordure d'or ;

► mosaïque de pièces anciennes où se détachent une tête masculine et la palme du martyr (Philippe Lavallée [1] y voit saint Etienne) ;

► saint Michel terrassant le démon qui est en verre rouge très léger ; tête du saint du 19^e siècle ;

► saint André, de la même série que le premier, mais le visage a disparu.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Patrimoine]

Classe de fille à l'école Notre-Dame de Kerdévot en 1948

Merc'hed war eun foto gozh e skol voc'h

L'école Notre-Dame de Kerdévot a été fondée en 1898 par la Congrégation des Filles du St-Esprit, qu'on appelait aussi les Sœurs Blanches de St-Brieuc, et sous le patronage du recteur de l'époque, Jean Hascoët. Une école catholique située au bourg qui sera ouverte jusqu'en 1963, avec une fermeture provisoire en 1902 suite à une loi d'interdiction de certaines congrégations.

On a ici en 1948 pas moins de 65 jeunes filles, souriantes, rayonnantes ou intimidées, venant de toute la commune, hormis le quartier d'Odet où il y avait également des écoles. Reconnaissez-vous vos sœurs, mères ou grands-mères parmi ces écolières ? Nous ne sommes pas sûrs à 100% des noms ci-dessous, et il reste au

moins encore six jeunes filles à identifier.

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Réportages]

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14		
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
		49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61		
					62	63	64		65	66	67					



► 5e rang (en haut) : **1-** Gisèle Le Page [1] ; **2-** Annick Chatalic ; **3-** Angèle Espern-Le Moigne, de Pen Carn ; **4-** Jeanne Le Roy ; **5-** ? Le Floc'h ; **6-** Annick Rannou, de l'Hôtel ; **7-** Christiane Sizorn ; **8-** Yvette Salaun ; **9-** ? Jhéséquel ; **10-** ? Floc'h ; **11-** ? ; **12-** ? ; **13-** Marguerite Roumégou ; **14-** ? Lennon

► 4e rang : **15-** Mlle Marie [2], soeur Jean en religion ; **16-** Anne Marie Moigne ; **17-** Marie Thérèse Dagorn ; **18-** Germaine Le Roux ; **19-** Jeanine Quéré ; **20-** Alice Sizorn ; **21-** Germaine Quéau, de Parc-al-land ; **22-** Marie Thérèse Chatalic ; **23-** ? Nédélec ; **24-** ? ;

25- Joséphine Cosquéric ; **26-** Germaine Huitric, de Reunic ; **27-** Hélène Quégnec ; **28-** Pauline Lennon ; **29-** Jeanine Kergourlay ; **30-** Jeanine Le Meur ; **31-** Mlle Mao, institutrice

► 3e rang : **32-** Odile Huitric ; **33-** ? ; **34-** ? ; **35-** Jeanine Cuzon ; **36-** Marie Louise Garec ; **37-** Anne Marie Stervinou ; **38-** Lisette Le Meur ; **39-** Anne Marie Huitric ; **40-** Louise Pétillon ; **41-** Aline Huitric ; **42-** ? ; **43-** Suzanne Le Page [1] ; **44-** Alice Le Berre, de Lenhesk ; **45-** Edith Rannou, fut. ép. Le Bihan ; **46-** Bernadette Letty ; **47-** Renée Nédélec ; **48-**

Marcelle Pétillon

► 2e rang : **49-** Hélène Salaun ; **50-** Monique Le Blond ; **51-** ? ; **52-** Denise Yaouanc ; **53-** Marie Thérèse Le Reste [3] ; **54-** Louise Le Moigne ; **55-** Germaine Le Moigne ; **56-** Marie José Pétillon ; **57-** Annick Quégnec ; **58-** Jeanine Floc'h, de Poulduic ; **59-** Nicole Le Blond ; **60-** ? ; **61-** ?

► 1er rang (en bas) : **62-** Germaine Salaun ; **63-** Anne Marie Huitric ; **64-** ? Perrot ; **65-** Suzanne Coic, de Pennarun, fut. ép. Lozach ; **66-** Marie Louise Carlin, de Lenhesk ; **67-** Annie Huitric, de Lenhesk

[1] Gisèle et Suzanne Le Page sont sœurs.

[2] Mlle Marie était originaire de Chateaulin.

[3] Marie Thérèse Le Reste est sœur de Jean Le Reste, maire d'Ergué-Gabéric de 1983 à 1989

Des élections municipales houleuses et contestées en 1881

Eun votateg ker gant tricheri hag elbikerezh

En 1881 les élections municipales pour la désignation du 14^e maire d'Ergué-Gabéric furent très agitées, les précédentes ayant été bien plus calmes car les maires étaient auparavant nommés par le préfet. Elles firent l'objet d'une protestation au conseil préfectoral par l'équipe perdante, à savoir la liste républicaine de Joseph Le Roux [1], maire sortant.

Cette affaire est relatée dans un article du journal l'Impartial du Finistère [2], dans son édition de février 1881

RÉSUMÉ DES ÉVÉNEMENTS

L'article ci-dessous liste les nombreux griefs invoqués par les contestataires : l'ouverture tardive des bureaux (à 8H néanmoins) empêchant certains cultivateurs de voter avant la messe dominicale, les autorisations de vote données à des électeurs non inscrits, les menaces faites aux indigents de perdre des aides du bureau de bienfaisance s'ils ne votaient pas pour la liste des conservateurs (appelés aussi réactionnaires), le chantage fait par l'entrepreneur Bolloré [3] à ses ouvriers au nom du vote anti-républicain, les dons d'argent versés par le même Bolloré [3] pour acheter certains votes, et le renvoi pur et simple de l'usine pour deux ouvriers ayant osé faire de la propagan-

de adverse.

Le ton ironique et allusif de l'article de l'Impartial du Finistère, journal ultra-catholique, est résolument anti-républicain. Le comble est qu'il nous informe néanmoins assez précisément sur les actes répréhensibles des conservateurs, et nous éclaire sur la personnalité du fervent Républicain qu'était Joseph Le Roux [1] de la ferme de Lezouanach.

Ce dernier est décrit comme un ex-maire Républicain, mais pas moins « tout dévoué à la religion et plein de respect pour ses ministres », et également grand admirateur de Tindal Gestin [4], maire Républicain de St-Pierre (commune annexée à Brest depuis). Le petit fils de Joseph Le Roux, à savoir Jean Louis Le Roux, sera maire d'Ergué-Gabéric, de 1925 à 1929, sous une étiquette de Radical, après une période de 44 ans de mandature conservatrice entre lui et son grand-père.



Après délibération du conseil préfectoral, l'élection ne sera pas annulée, mais du fait que 47 bulletins proviennent d'électeurs non inscrits, la décision administrative est que le 16^e élu de la liste conservatrice doit céder sa place à un républicain.

ARTICLE DE L'IMPARTIAL [2]

Les protestations électorales devant le conseil de préfecture

« Une protestation a été adressée au conseil contre les élections municipales du 9 janvier dans la commune d'Ergué-Gabéric, elle repose sur les griefs suivants :

Contrairement aux prescriptions de l'arrêté préfectoral le scrutin n'aurait été ouvert qu'à 8 heures du matin, ce retard aurait empêché plusieurs électeurs de voter. Des électeurs non inscrits sur la liste électorale auraient été admis à voter. Plusieurs candidats portés sur la liste républicaine, ont protesté au dernier moment contre l'inscription de leurs noms sur cette liste. M. Bolloré [3] aurait menacé de mettre à la porte de sa papeterie tous ceux de ses ouvriers qui ne voteraient pas pour la liste réactionnaire, il leur aurait même distribué de l'argent afin de les engager à voter dans son sens. Enfin, M. Nédellec [5] aurait dit à divers pauvres que s'ils ne votaient pas pour sa liste, ils ne recevraient plus rien du bureau de bienfaisance dont il fait partie. »

[1] Joseph Le Roux de Lezouanach est le maire nommé par le préfet entre 1862 et 1881. Il conduit la liste Républicaine pour les élections de 1881 et se fait battre par la liste Réactionnaire de Jean Mahé et d'Hervé Le Roux de Mélenec.

[2] C'est le 21 juillet 1847 qu'Eugène Blot fonde le journal catholique, l'Impartial du Finistère, qu'il imprime lui-même. Son imprimerie, héritage paternel, est également au service de l'Evêché. Le rédactionnel du journal est politiquement anti-républicain.

[3] En 1881 la direction de la papeterie Bolloré est assurée par Jean-René Bolloré (1818-1881) qui décédera en mai. Le dénommé M. Bolloré est ici vraisemblablement son fils aîné René Bolloré (1847-1904) qui prendra officiellement la direction de l'usine et qui sera conseiller municipal pendant les mandatures de Jean Mahé (décédé en 1882) et Hervé Le Roux (maire jusqu'en 1906).

[4] Robert Tindal Gestin (1832-1888): premier maire républicain de Saint-Pierre Quilbignon (commune rattachée à Brest en 1945) de 1881 à 1888. En 1877, après plus de vingt-six ans d'exercice comme Médecin principal de la marine, Tindal Gestin prend sa retraite et se lance dans la politique. En 1878, il est élu conseiller municipal de Saint-Pierre. Fervent républicain, le docteur Gestin décide de la création d'un groupe scolaire moderne et fonctionnel aux Quatre Moulins sur des terrains qu'il lègue à la ville de Saint-Pierre Quilbignon. Il ne verra pas l'achèvement du bâtiment construit de 1884 à 1890. Le 15 septembre 1912, le Groupe scolaire reçut son nom et la rue des Ecoles devint « rue Docteur T. Gestin » (Sources : Michel Baron et cahiers de l'Iroise n°157 A.Henwood)

[5] François Nédellec est conseiller de 1882 à 1895, élu sur les listes des conservateurs Jean Mahé et Hervé Le Roux.

« Me Cormier est encore l'avocat des demandeurs. Il prétend que l'ouverture tardive du scrutin a dû porter un grand préjudice à ses clients, les cultivateurs ayant l'habitude d'aller à la messe matinale et de se point s'attarder au bourg. Il est, pour lui, incontestable qu'un grand nombre d'électeurs non inscrits ont pris part au vote, il en connaît même le nombre -- seraient-ils donc tous de ses amis ? -- ils sont au nombre de trente-trois ! -- ni plus ni moins est-ce assez précis ! -- Quatre d'entre eux se sont rendus en l'étude de Me Lesneven, notaire, et l'ont prié de prendre note de leur déclaration : « bien que n'étant pas inscrits, ils ont voté le 9 janvier à Ergué-Gabéric ».

Me Cormier, non content des griefs articulés dans la protestation, en invoque un nouveau : les nommés Le Roux et Pétilion ont rapporté qu'il avaient entendu Yaouanc [6] dire que si l'on votait pour la liste républicaine on verrait bientôt les prêtres chassés de leur presbytère et le crucifix enlevé des salles d'école ! -- Ô abomination ! l'âme timorée de Me Cormier s'indigne d'un pareil procédé. (N'est-ce pas aussi plus fort que de couper une ficelle ?) -- Me Cormier considère ce bruit, qu'on a colporté dans la commune, comme une diffamation. Il est certainement des républicains qui ont ces opinions, c'est leur droit. -- Peste ! orthodoxe Me Cormier ! -- quant à lui et à ses clients, s'ils sont républicains, ils n'en sont pas moins tout dévoués à la religion et pleins de respect pour ses ministres. -- Vous auriez bien dû, très dévot Mr Cormier, refuser de plaider la cause de M. Deschamp, l'homme aux cloches de Lesneven, cela eut donné une grande force à votre argument d'aujourd'hui. -- Bref, tous ces faits constituent pour Me Cormier une illégalité flagrante, et il conclut à l'annulation de l'élection.

Me de Chamaillard prend la parole pour les conseillers élus. -- Inutile d'ajouter qu'ils sont tous réactionnaires.

Les signataires de la protestation, dit-il, se sont amusés à se créer

des griefs pour le cas où ils auraient été battus, ils l'ont été à 65 voix de majorité, -- aujourd'hui ils protestent. C'est, selon lui, faire preuve d'une rare audace que d'oser venir arguer devant le conseil du retard apporté à l'ouverture du scrutin pour demander l'annulation de l'élection municipale d'Ergué-Gabéric. Quoi ! parce que M. Le Roux [1], maire républicain, digne émule de M. Gestin [4], de Saint-Pierre, a jugé bon de résister pendant une demi-heure aux justes observations d'électeurs réclamant l'application de la loi relativement à la constitution du bureau, ce seraient ces mêmes électeurs sortis vainqueurs de l'élection qui seraient rendus responsables du retard apporté à l'ouverture du scrutin ? Ce serait par trop fort ! M. Le Roux [1] a, il est vrai, sur son émule [4], l'avantage d'avoir enfin obtempéré aux réclamations des électeurs, mais ceux-ci ne sont point en reste avec lui, car sans user de la plénitude de leur droit, bien que les conditions d'âge leur permettent d'accaparer la majorité du bureau, ils ont bien voulu se contenter d'y introduire deux des leurs.

On prétend aussi que M. Bolloré [3] aurait menacé d'un renvoi les ouvriers de son usine qui ne voteraient pas pour la liste anti-républicaine. Or, au dossier figure une pièce par laquelle tous les ouvriers de cet établissement déclarent protester contre cette allégation ; et les signatures sont légalisées ! Voici ce qui a donné lieu au grief articulé par les protestataires. Deux ouvriers s'étant permis, dans l'usine, de faire de la propagande pour la liste opposée à celle qu'ils savaient être agréable à leur patron, M. Bolloré [3], fils, leur avait fait observer que, s'ils étaient libres de voter pour qui bon leur semblerait, il les priait d'aller faire ailleurs de la propagande contre lui.

Quant aux votes émis par des électeurs non inscrits, Me de Chamaillard reconnaît que, malgré les protestations des deux assesseurs conservateurs, le président du bureau a admis à voter

cinq ou six individus non inscrits sur la liste électorale. Mais, il est étonné que l'on ose encore se prévaloir de ce grief contre les conseillers élus : c'est une immoralité révoltante ! Comment ! le bureau est présidé par M. Le Roux [1] ; ses amis forment la majorité du bureau, il leur a plu de laisser voter trente-trois individus, (puisque Me Cormier est sûr de ce chiffre), et ces mêmes membres du bureau ont l'impudence d'en faire aujourd'hui un grief contre leurs adversaires élus ; c'est immoral ! Ils se sont évertués à accumuler les cas de nullité et aujourd'hui ils s'en font une arme contre les candidats qui, plus heureux qu'eux, ont été investis de la confiance de leurs concitoyens ! Comment qualifier une pareille conduite ? ...

Me Cormier réplique à son confrère. Il cherche, mais en vain, à justifier Le Roux [1], son confrère en République catholique, en faisant retomber sur les assesseurs non républicains la verte philippique que Me de Chamaillard a si justement adressée au président du bureau. Me Cormier prétend que son client n'a pas été constamment au bureau.

M. le commissaire du gouvernement trouve, lui aussi, que les véhémentes admonestations de Me de Chamaillard s'adressent en partie à ses clients, -- heureux Le Roux [1] te voilà repêché, -- mais la thèse est ardue, si ardue que M. Cothureau, toujours de plus en plus enrhumé, cherche dans son verre des idées toujours récalcitrantes. Une enfin se présente, il la saisit aux cheveux et le voilà parti. Mortels écoutez :

Plusieurs griefs ont été articulés contre l'élection d'Ergué-Gabéric ; il abandonne les premiers, il n'en retiendra qu'un seul mais celui-là suffit. Quoi ! en 1881, il s'est trouvé des gens assez malintentionnés, pour répandre contre la République, les bruits absurdes dont Me Cormier a déjà fait justice.

[6] Jean Yaouanc est conseiller de 1882 à 1891, élu sur les listes des conservateurs Jean Mahé et Hervé Le Roux.

-- M. Cothureau et son habit ne font plus qu'un ... pour la douleur
-- On a osé exploiter le profond respect que professent pour la religion tous les électeurs bretons et s'en faire une arme contre la République ! Ah ! qu'est-il besoin d'autres griefs ? Si ce fait est vrai, si les bruits en question ont été répandus dans la commune, l'élection doit être annulée. Pour être éclairé le conseil devra ordonner

l'enquête.

Le conseil renvoie à une audience ultérieure pour se prononcer. »

VERDICT DE L'ÉDITION SUIVANTE

« En ce qui concerne la protestation rédigée contre les élections municipales d'Ergué-Gabéric, le

conseil, considérant que 43 électeurs non inscrits ont pris part au vote, retranche ce nombre de voix de celles obtenues par les conseillers élus. En conséquence, l'élection des quinze premiers est maintenue, celle du dernier est invalidée. »

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Fonds documentaire]

La mort subite des pommes de terres rouges en 1845

Maro ínt an avaloù douar gant ar mildiou

Un extrait des Mémoires de Jean-Marie Déguignet : Histoire de ma vie, version intégrale qui met en lumière la grande disette de 1845 qui suivit l'épidémie de mildiou sur les pommes de terre, en Irlande et également en Bretagne.

Au-delà des explications données par le texte de Déguignet sur la crise de 1845, on a tenté une analyse historique locale complémentaire, que ce soit à travers les chiffres de l'évolution démographique, ou selon d'autres témoignages comme notamment ceux du préfet et du conseil municipal d'Ergué-Gabéric rendant compte des conditions économiques et sociales des années qui s'en suivirent.

TÉMOIGNAGE DE DÉGUIGNET

Intégrale des Mémoires, page 71, partie « L'enfance »

« Cette année 44 fut encore assez bonne pour nous. Les abeilles avaient multiplié comme l'année

précédente, et les pommes de terre donnèrent un bon rendement dans ce coin de terre sauvage qui avait coûté beaucoup de sueur à mon père pour le défricher. Mais hélas, pour les pommes de terre ce fut la dernière année, elles devaient disparaître pour toujours l'année suivante, du moins cette grosse race de pommes de terre rouges [1], la seule connue dans notre canton en ce temps-là. S'il n'y eût eu alors que cette race de pommes de terre sur notre petit globe, on aurait pu dire adieu les pommes de terre.

Puisque entre 44 et 45 je n'ai à signaler aucun incident extraordinaire dans mon existence de pauvre mendiant, je vais arriver de suite à la mort des pommes de terre qui arriva en juillet 45. On sait quel désastre, quelle effroyable

disette causa cette mort subite des pommes de terre chez les Irlandais [2] autant que chez nous, pauvres Bas-Bretons, qui ne vivions



que d'elles et de pain noir. Ah ! que de contes, que d'histoires, que de légendes naquirent alors au sujet de cette maladie noire qui emporta d'un seul coup en une seule année toute une race de pommes de terre.

La première idée chez nous, chez les pauvres, fut de mettre ce mal sur le compte des riches, puis ensuite les riches le rejetaient sur le dos des pauvres, des domestiques parce que ceux-ci ne cessaient depuis longtemps de jeter des anathèmes sur ces pommes de terre, les domestiques surtout à cause qu'on leur en faisait manger trop souvent, deux trois et quatre fois par jour en été, lorsqu'on mangeait quatre repas par jour. On avait chansonné certains fermiers à ce sujet..

On disait dans cette chanson :

Da lein e vez dec'huites [3]

Da vern e vez patates

Da vern vian, des pommes de terre

E da gouan, avalou douar. [4]

[1] Cette variété de pommes de terre était appelée « la saucisse » ou encore « la Reine des Celtes ». Cf. Dielh (R.), *La Pomme de Terre, caractère et description des variétés*, Imprimerie nationale, Paris, 1938, p. 110.

[2] La Grande Famine (en irlandais An Gorta Mór ou An Drochshaol, en anglais the Blight, The Irish Potato Famine ou The Great Famine) est le nom donné à une famine majeure en Irlande entre 1845 et 1849. C'est le résultat de 50 années d'interactions désastreuses entre la politique économique impériale britannique, des méthodes agricoles inappropriées et l'apparition du mildiou sur l'île, un champignon parasite qui a pratiquement anéanti d'un coup les cultures locales de pommes de terre, nourriture de base des paysans irlandais.

[3] *Dec'hwitez* : dans la région de Quimper ce terme désigne les toutes petites pommes de terre qui sont réservées à l'alimentation des cochons. Cf. Ar Floc'h (Yann), *Koñchennoù eus Bro ar Stêr Aon*, Quimper, 1952, p. 96.

[4] « Da lein e vez dec'hwitez / Da verenn e vez patates / Da verenn vian, des pommes de terre / Ha da goan, avalou-douar » : à déjeuner la nourriture à cochon, à midi, il y a les patates, à goûter, des p. de terre (en français), et au souper des pommes de terre.

« C'est-à-dire : " À déjeuner, à dîner, à collationner, à souper tous les jours des pommes de terre ". Car ces pommes de terre furent baptisées chez nous de toutes espèces de noms. Et ce fut encore selon les riches, ces blasphèmes, ces malédictions, jetés à la face des gros tubercules qui finirent par attirer sur eux la colère du Très Haut, qui agit là en l'envers de son père au jardin de l'Éden qui condamna deux individus à mort pour avoir mangé une pomme, ici ce furent les pommes elles-mêmes qui furent condamnées à mort et sans laisser de postérité.

Après les accusations portées contre les pauvres, les domestiques et le bon Dieu lui-même, vint le tour du diable. La maladie, qui commença d'abord à attaquer les feuilles de pommes de terre, était noire comme du charbon, donc elle ne pouvait provenir que du chef du noir empire. Ces feuilles avaient une telle puanteur que ça ne pouvait être que l'odeur des grillades de l'enfer. Les feuilles grillées et rôties, les tubercules en bouillie, c'était bien là l'image des damnés dans la fournaise. »

LE CONTEXTE HISTORIQUE LOCAL

Quel fut l'incidence de l'épidémie de mildiou sur la population de la région quimpéroise et d'Ergué-Gabéric en particulier ? La première constatation est que la mortalité est à peine perceptible sur les courbes démographiques : il n'y a cette année 1845 ni pic de mortalité, ni baisse de natalité, le nombre des habitants gabéricois se maintenant autour de 2000, avec même une légère croissance.

Une des raisons de ce maintien d'une croissance démographique est sans doute que la disparition des pommes de terre est compensée par de bonnes années de culture du sarrasin les années 1846 et suivantes. Le préfet de

l'époque, le baron Germain-Joseph Boullé, expose la situation à la session du conseil d'arrondissement de 1846 :

« La providence vint particulièrement à l'aide de l'arrondissement de Quimper en lui donnant une magnifique récolte de blé noir. Grâce à l'abondance de ce grain, grâce aussi à la douceur de la température pendant l'hiver, qui ont permis de continuer une foule de travaux ordinairement interrompus dans cette saison, les classes ouvrières et indigentes ont moins souffert dans l'arrondissement qu'il n'était naturel de l'appréhender et même qu'elles n'ont souffert dans d'autres parties plus riches du département. » [5]

Le document ci-après atteste néanmoins que la misère fut bien réelle cette année-là à Ergué-Gabéric. Une mendiante installée dans une ferme est touchée par une maladie assez invalidante et grave pour que les conseillers municipaux s'en inquiètent et votent le 2 nov. 1845 une subvention pour lui permettre d'être emmenée en soins à Quimper :

« Le conseil municipal de la commune d'Ergué-Gabéric réuni au lieu ordinaire de ses séances, relativement à une mendiante restée malade dans la dite commune depuis plusieurs mois chez un cultivateur de cette commune. Vu la délibération de la commission de l'hospice de la ville de Quimper ne pouvant recevoir à l'hospice de Quimper la dite mendiante Marie Josephe La Hir, dite être née à Quimper. Vu la lettre de monsieur le Préfet en date du 25 octobre dernier par laquelle Mr le Préfet ne pouvant la recevoir à l'hospice au compte du département ;

C'est pourquoi le Conseil municipal de la dite commune invite Monsieur le Préfet de nous autoriser à prendre la somme de 22 f 50 sur les fonds disponibles de caisse municipale pour un mois de traitement à la dite mendiante

à l'hospice de Quimper à raison de 75 c par jour. Le Conseil pense qu'un mois de traitement suffira pour sa parfaite guérison. » [6]

Le 27 décembre 1846, par manque de ressources, le conseil municipal répond par la négative à la demande du Préfet de rétribuer les pauvres et indigents touchés par la disette pour l'entretien des chemins vicinaux et note l'action indispensable contre la pauvreté menée par les agriculteurs les plus riches de la commune :

« Considérant que la commune ne possède aucune ressource suffisante pour faire opérer le moindre travail avantageux sur aucune partie des chemins vicinaux ordinaires ;

Considérant aussi que grâce à la bienveillance des habitants aisés, les pauvres valides et invalides de la commune trouvent jusqu'ici les travaux et secours nécessaires à eux et à leurs familles,

est d'avis de se borner quant à présent à engager les chefs d'exploitation à employer le plus qu'ils pourront tous les journaliers qui manqueraient réellement de travail. » [6]

Quelques mois plus tard le conseil revient sur sa décision et vote la somme de 90 fr. de la caisse municipale pour « être employée à faire travailler les journaliers indigents de cette commune » [6] et demande même le 2 mai 1847 que les travaux soient engagés au plus tôt :

« Considérant qu'il serait important que les travaux commençassent le plus tôt possible afin de pouvoir procurer immédiatement des moyens d'existence aux journaliers de la commune qui souffrent encore de la pénurie de travaux et de la cherté du blé. » [6]

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Déguignet]

[5] Allocution de 1846 du préfet Boullé citée dans *Histoire de Quimper*, sous la Direction de Jean Kerhervé, éditions Privat, Toulouse, 1995, p. 201. À noter également qu'en 1847 « l'heureuse abondance du blé noir » compensera à nouveau le déficit de pommes de terre.

[6] Délibérations du conseil municipal d'Ergué-Gabéric : [Fin de séance du 15 juin 1845, délibération du 2 novembre 1845] , [Séance du 27 décembre 1846] , [Fin de séance du 27 décembre 1846, séance du 10 janvier 1847] , [Séance du 2 mai 1847]

Après le recensement de 1790, voici maintenant celui de 1836

Niveradeg kozh gant holl an dud en Erge-vras

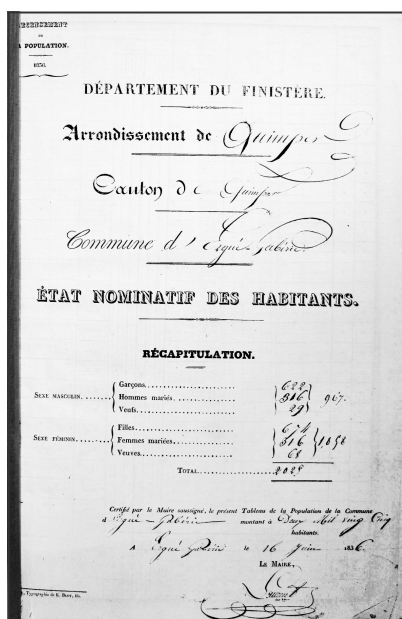
Il y a quelques années le recensement de la population gabéricoise en 1790 avait fait l'objet d'un relevé systématique et nominatif. Et on avait eu le plaisir de mettre en ligne les tableaux de transcription village par village. Aujourd'hui sur GrandTerrier on a été un peu plus loin dans la numérisation : les données des tableaux sont désormais dans une base de données, ce qui permet de lancer plus facilement des recherches par mots-clefs.

Le deuxième recensement nominatif gabéricoise de 1836 se prêtait bien au même exercice de numérisation.

SAISIE DU RECENSEMENT DE 1836

Ce travail a démarré par la publication des 81 pages manuscrites énumérant les 2025 habitants et par le repérage des villages recensés.

Et nous avons commencé la transcription numérique des pages, et dès la première page une surprise nous attendait par la mention d'une profession peu



Recensements de la population d'Erge-Gabéric

Année : Patronyme : Prénom :

Page : Village : Profession : Age mini : Age maxi :

commune : Alain Moigne de Stangqueo était chanteur, de kan ha diskan vraisemblablement car il était également sonneur. Qui l'aurait identifié dans son arbre généalogique ?

La saisie de chaque personne recensée dans la base de donnée va se poursuivre encore pendant quelques mois, et à l'issue on publiera un compte-rendu et une analyse statistique.

PRÉ-ÉTUDE DE BERNARD LE BRUN

Dans un article paru en 1994 dans le journal « Pays de Quimper en Cornouaille » [1], Bernard Le Brun, spécialiste émérite en héraldique, a développé deux statistiques du recensement gabéricoise de 1836.

A. Les patronymes.

En comparant la fréquence des noms, c'est-à-dire le nombre de foyers sous le patronyme des chefs de famille, on obtient le hit-parade suivant :

- Lozach (19)
- Laurent (12), dont le maire
- Huitric (11)
- Berre (10)
- Pétillon, Le Roux (8)
- Barré, Calloch, Meur, Moysan, Pennanech, Philippe, Quiniou (7)

B. Les professions.

De la même façon, les professions des recensés se répartissent comme suit :

- Cultivateurs (219)

- Journaliers (91)
- Domestiques (76)
- Tailleurs (16)
- Meuniers (14)
- Papetiers (13)
- Cabaretiers (9)
- Tisserands (8)
- Charrons (6)
- Soldats (5)
- Couvreurs, Mendiants, Sabotiers (4)
- Cordonniers, Garçons meuniers (3)
- Barattiers, Fabricants de papier, Forgerons, Maçons, Menuisiers, Propriétaires (2)
- Charpentier, Platrier, Desservant, Garçon menuisier, Garçon tailleur, Marin E.R., Retraité, Taillandier, Vicaire (1)

Ces chiffres amènent quelques remarques :

► Quelques métiers rares sont exercés : barattier, desservant et taillandier. Sans oublier les papetiers d'Odet qui viennent de démarrer le moulin à papier. Et aussi l'omission du chanteur de Stanquéau.

► Le nombre de domestiques est sous-évalué : en effet la profession de domestique n'est indiquée que rarement. Pour la nouvelle saisie (non achevée) nous avons pris la règle d'ajouter la mention "Commis" pour les hommes et "Bonne" pour les femmes lorsqu'ils (ou elles) sont hébergé(e)s dans les exploitations agricoles, qu'ils ne font pas partie de la famille proche et qu'ils ont plus de 15 ans.

[cf. articles complets sur le site GrandTerrier.net en rubriques Fonds d'Archives / Recensements]

[1] Métiers : barattier, vraisemblablement producteur de beurre ; taillandier, synonyme de tailleur, celui qui confectionne des vêtements ; desservant, celui qui assure le service religieux d'un lieu.

D'anciens aveux du fief des Régaires de Creac'h Ergué

Paperioù feodalc'h evit an Eskop Gemper en Krec'h Erge

Sous la série 1 G des Archives Départementales de Quimper, sont conservés des documents relatifs aux revenus et propriétés épiscopales dès le 15^e siècle. En 1 G 132 on dispose de sept documents ou aveux [1] datés entre 1636 et 1740 qui décrivent les déclarations de rentes des habitants du village de Creac'h-Ergué dont les terres et habitations étaient tenues en fief du Seigneur Evêque de Quimper au travers de l'institution des Régaires.

Le rassemblement de ces documents a été effectué en 2010 par Jean-Jacques Pérès. Dans la continuité de ce travail, ils ont été regroupés sur le site Grand-Terrier en rubrique "Fonds d'archives", afin d'être transcrits, annotés et commentés.

Dans le présent article on va en consigner les éléments communs, c'est-à-dire le contexte historique, le vocable utilisé pour le paiement des rentes, les cultures de l'époque, le descriptif des propriétés, les générations successives ...

CONTEXTE HISTORIQUE

Tout d'abord un petit bout d'explication sur les Régaires :

« Les régaires, c'est tout simplement le nom qu'on donnait au domaine temporel dépendant d'un évêque et dont il était le seigneur, au même titre que l'aurait été n'importe quel noble propriétaire d'un fief avec justice. Il faut préciser que le mot seigneur n'a pas à

l'origine d'autre signification que "celui qui possède la terre". D'où venaient ces biens entrant dans les régaires ? Le plus souvent, ils provenaient de donations anciennes faites au cours des âges par des féodaux, qui souhaitant sans doute s'attirer des grâces divines ou se faire pardonner leurs péchés, avaient doté l'église de quelques fiefs avec les revenus en dépendant. » (extrait des Amis du Turnegouet)

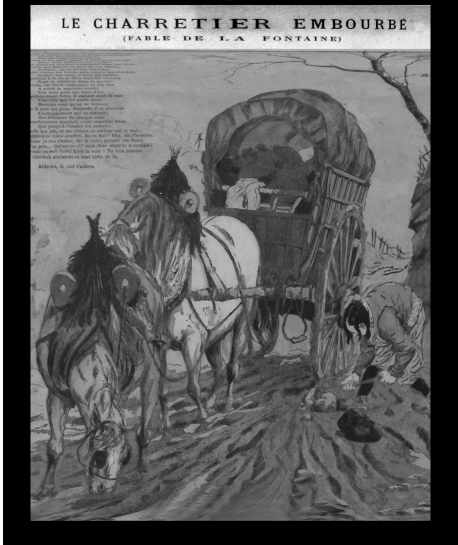
On retrouve bien dans les documents de Creac'h Ergué la mention du nom du Seigneur Evêque à qui était due une rente annuelle, dite chefrente [2], et des obligations de déclaration et paiement supplémentaire à chaque succession (droit de rachat [3]). Aux 15-17^e siècle, l'évêché de Cornouaille disposait des terres en chefrente dans d'autres villages gabéris : Cutuillic (St-André), Kerho, la Salle-Verte, Kérangueau, Kermorvan, Keralias, Kerurvoas-Kerdevoat ; sans oublier le francfief de Kerelan, aujourd'hui sur Ergué-Gabéric et qui à l'époque dépendait de Lanirion.

Les différents évêques mentionnés dans les documents et qualifiés de « *illustrissimes et révérentissimes* » sont :

► Guillaume Le Prestre, seigneur de Lézonnet, né en 1587 à Concarneau et mort en 1640 à Scaer, fut évêque de Cornouaille de 1614 à 1640.

► François de Coëtlogon né à Rennes en 1631, mort à Quimper en 1706, fut évêque de Cornouaille de 1668 à 1706. On raconte qu'en tant qu'habitué de la

C'était à la campagne, près d'un certain canton de la basse Bretagne, appelé Quimper-Corentin.



cour de Versailles, il rapporta une histoire de carrosse enlisé près de Quimper, ce qui inspira à Jean de La Fontaine « la fable du chartier embourbé » (1706), ce en complément du témoignage du père Nicolas Caussin, confesseur de Louis XIII, un temps exilé en Basse-Bretagne pour avoir mal parlé de Richelieu.

► François-Hyacinthe de Ploëuc du Timeur (1662 - 1739) a vécu son enfance au manoir du Guilguiffin, à Landudec. Remarqué par le père La Chaise, confesseur de Louis XIV, il fut évêque de Cornouaille de 1707 à 1739.

► Auguste François Annibal de Farcy de Cuillé (né le 3 juin 1700 à Cuillé - décédé le 28 juin 1772 à Lorient), fut étudiant à la Sorbonne, diacre en 1731, chanoine, scolastique, puis trésorier du chapitre de Tréguier, remplaça en 1739 Monseigneur de Plœuc du Timeur en tant qu'évêque de Quimper.

[1] Aveu, s.m. : déclaration écrite fournie par le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief, à l'occasion d'un achat, d'une succession ou rachat. L'aveu est accompagné d'un dénombrement ou minu décrivant en détail les biens composant le fief. La description fournie dans l'aveu indique le détail des terres ou tenues possédées par le vassal : le village dans lequel se situe la tenue, le nom du fermier exploitant le domaine congéable, le montant de la rente annuelle (cens, chefrente, francfief) due par le fermier composée généralement de mesures de grains, d'un certain nombre de bêtes (chapons, moutons) et d'une somme d'argent, les autres devoirs attachés à la tenue : corvées, obligation de cuire au four seigneurial et de moudre son grain au moulin seigneurial, la superficie des terres froides et chaudes de la tenue. Source : histoiresdeserieb.free.fr.

[2] Chefrente, s.f. : rente perpétuelle payable en argent ou en nature au seigneur suzerain par le détenteur d'un héritage noble. La chefrente était en principe immuable. Source Yeurch/histoirebretonne

[3] Rachapt, rachètement, s.m. : en terme de coutume droit du au seigneur à chaque mutation de propriétaire du fief ; source : dictionnaire Godefroy 1880.

ARGENT ET RENTES EN NATURE

Dans le document de 1636 la rente annuelle due par les tenanciers de Creach'Ergué, qualifiée d'arrérages ou de censie, est dénommée chefrente [2] dans les six autres documents. Et le montant numéraire est constant : 10 sols tournois répartis entre les deux familles principales. La somme est payable soit à la St-Michel soit à la St-Mathieu. Ce sol tournois était frappé en argent, valant un vingtième de la livre tournois, et lui-même subdivisé en douze deniers.

Une portion de la chefrente de Creach-Ergué est également payable en nature, à savoir quatre carnées [4] de froment. Si la carnée vaut un quart de boisseau, il est par contre difficile d'annoncer l'équivalence en litres qui variait d'une ville à l'autre, mais vraisemblablement un boisseau valait entre 12 et 36 litres.

Si l'on compare la valeur de la chefrente de Creach-Ergué, on constate que les villages de Cutuillie (St-André) et Quilli-

houarn avaient respectivement une valeur supérieure : « *deux pippes de froment, deux pippes et dix combles avoine, vingt trois poulets* », « *douze carnées de froment faisant un comble, deux gelines (poulets) et deux combles d'avoine et de quatre livres dix sept sols tournois* », la pippe valant 40 boisseaux, et le comble 2/3 d'hectolitres.

La chefrente n'est pas la seule obligation des tenanciers de Creach'Ergué. La formule complète est : « *à devoir de foy et hommage [4], droit de chambelenage [6], devoir de rachapt [3], lods et ventes [7], Chefrente [2], et la dixme [8] à la onzième gerbe [9].* »

Le chambelenage vient de ce qu'autrefois le chambellan, dont l'office est de veiller sur ce qui se passe dans la chambre du roi, assistait à la cérémonie de la foi et hommage des vassaux du roi, et recevait d'eux à cette occasion quelque libéralité. Ce droit qui n'était pas systématiquement appliqué est ici réclamé par le Seigneur Évêque de Quimper.

La dime est quant à elle perçue

sur tous les biens ecclésiastiques. Il s'agit également d'un impôt prélevé sur les récoltes, et il est même précisé : « *toutes espèces de bleds* ». La formule « *Dixme à la quinzième gerbe* » indique le taux d'imposition, théoriquement d'1/10ème, mais généralement inférieur, à savoir ici d'1/15ème.

Quand aux variété de blés, les documents de Creach'Ergué précisent une culture locale, « *le bled noir et niellé* [10] ». Si le blé noir [11] ou sarrazin est courant en Bretagne, celle du blé niellé est moins connu : s'agit-il d'une maladie noircissant les plants de blé ou d'une culture à part entière ?



- [4] Carnée, s.f. : mesure pour les grains. A priori équivalent au quart de boisseau, une mesure ancienne de matières sèches.
- [5] Foi, s.f., hommage, s.m. : le vassal devait la foi et l'hommage, lorsqu'il entrait en possession de la terre, et lorsque le seigneur le demandait. La foi traduisait un lien personnel ; l'hommage, une reconnaissance du fief. Source : Dict. de l'Ancien Régime.
- [6] Chambelage, chambelenage, s.m. : vient de ce qu'autrefois le chambellan, dont l'office est de veiller sur ce qui se passe dans la chambre du roi, assistait à la cérémonie de la foi et hommage des vassaux du roi, et recevait d'eux à cette occasion quelque libéralité. Les seigneurs particuliers avaient aussi autrefois la plupart leurs chambellans, lesquels exigeaient un droit des vassaux du seigneur, pour les introduire dans sa chambre lorsqu'ils venaient faire la foi et hommage ; droit que les seigneurs ont appliqué à leur profit, depuis qu'ils ont cessé d'avoir des chambellans en titre. Le droit de chambelage est réglé différemment par les coutumes, tant pour la quotité du droit, que pour la qualité de ceux qui le doivent, et les cas où il est dû. Les coutumes de Hainaut et de Cambrai appellent ce droit chambrelage ; et celle de Bretagne, chambellenage. Source : Dict. raisonné des sciences, des arts et des métiers.
- [7] Lods et ventes, s.m. et f.pl : redevances dues au seigneur en cas de vente d'une censive relevant de son domaine et payées par l'acheteur (lods) et le vendeur (ventes). Source : trésors Langue Française
- [8] Dime, dixme, s.f. : impôt sur les récoltes, de fraction variable, parfois le dixième, prélevé par le clergé ou la noblesse (source : Trésor Langue Française). Part des récoltes devant revenir à l'église, pour l'entretien des prêtres et des bâtiments et les œuvres d'assistance. Son taux, théoriquement d'1/10ème, est généralement inférieur ; il est fréquemment proche d'1/30ème dans notre région (source : glossaire des cahiers de doléances AD29), ou d'1/15ème ("à la quinzième gerbe") lorsque le prélèvement est du aux Régaires de Quimper.
- [9] Gerbe, s.f. : unité de mesure du blé, composé de 7 à 8 javelles, pour le paiement de la dime (source : histoiresdeserieb.free.fr). Terme de féodalité ; Dime sur les moissons ; lever la gerbe (source : Littre). Lorsque la Dime est due aux Régaires de Quimper, le prélèvement "à la quinzième gerbe" indique un taux d'environ 1/15ème.
- [10] Nielle, s.f. : plante. On en distingue plusieurs espèces, dont l'une est appelée Herbe aux épices, ou Herbe aromatique. On cultive une autre espèce de nielle, à cause de la beauté de sa fleur. Les Jardiniers lui donnent le nom de Cheveux de Vénus. La semence de toutes les espèces de nielle a une odeur âcre et piquante. Elle est apéritive, fait couler la pituite, et facilite l'expectoration. On donne encore le nom de Nielle à une plante d'un genre différent, et qui croît dans les blés. Sa semence est noire, et communique cette couleur au pain fait avec le blé dans lequel elle se trouve quelquefois mêlée. Ce pain est mal-sain, et cause des vertiges & des étourdissements. Source : Dict de l'Académie
- [11] Blé noir, sarrazin, s.m. : une des 3 céréales majeures, introduite au 16ème siècle en Bretagne. Cette céréale du pauvre poussait vite (100 jours) : s'il était semé tôt en saison (mars) ce qui était possible dans un climat doux comme en Bretagne, une deuxième récolte pouvait être effectuée dans l'année en semant en juin. Il était consommé sous forme de galettes. Source : Dictionnaire de l'Ancien Régime

DESCRIPTION DU VILLAGE

La toponymie du lieu Crea'ch-Ergué est assez constante dans les sept aveux étudiés : généralement orthographié Crechergué, suivi du suffixe Huellaff (d'en haut) et Izellaff. Dans le document on trouve une mention de « *gorré creach ergue* », « *gorre guer creach Ergue* », s'agit-il d'une 3e hameau ? En tant que zone non habitée, il est aussi question d'une montagne dit "Menez crechergué". On notera également que dans le document de 1681, le nom de la paroisse est libellé « *Ergue guabellic* » alors que le nom Erguégaberic est utilisé par ailleurs.

La maison principale de Creach-Ergué Izella est dénommée « Ty anné » (maison de ?), est constituée de deux étages, dispose d'une cheminée, et est recouvert d'un toit de chaume. En effet la formule consacrée est « *couverte de gleds* », car le gled [12], à l'origine l'iris jaune des marais, désignait la chaume de seigle.

Les autres dépendances du hameau sont : une aire (à battre), des longères, un apenty, un placitre [13] (une cour intérieure),



un courtil [14] (jardin), un pourpris [15] (petit champ clos) ...

On note aussi près des habitations une « *issue, court ou porz à fembroix* » [16] qui n'a rien à voir avec des framboises, mais dont le terme Fembroix ou Framboy désigne le tas de fumier fait de débris végétaux.

Les champs inclus dans le fief des Régaires sont également inventoriés en tant que « *Parcou* » [17] et se répartissent en deux catégories : les « *terres chaudes* » [18] (exploitées en rotation triennale, blé noir, seigle, avoine) et les « *terres froides* » [19] (terres pauvres, landes servant de pâturage d'appoint.).

Parmi les champs on note un « *Parc ar forn* » (champ du four) qui semble indiquer qu'un four à pain existait au village. Ce four, qui existe encore aujourd'hui, n'est pas intégré dans les inven-

taires des propriétés immobilières inscrites dans le fief de Creach-Ergué, ce qui témoigne du fait que les Régaires ne géraient qu'une partie du village de Creach-Ergué.

LES SUCCESSIONS FAMILIALES

Les habitants de Creach-Ergué sont dénommés « *Advouants* » dans les documents dits aveux [1] où ils reconnaissent les héritages et successions. Les premiers d'entre eux sont Daniel Couzon, Alain le Bronnec et François Nicot habitant le village en 1636. En 1643 on trouve Alain Le Bronnec (fils de Jean) et François Nicot, et également Alain Morel veuf d'Adelice Cozon (parente de Daniel Couzon?).

En 1656 on voit apparaître aux côtés d'Alain Le Bronnec, Louis Morel fils d'Alain. En 1679 c'est au tour du déclarant François Rannou épouse de Françoise Morel (sœur de Louis ?).

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Fonds d'Archives]

[12] Glé, s.m. : chaume ; en Bretagne, glé se dit encore pour signifier chaume de paille ; source : Dictionnaire Godefroy 1880. Le mot "gled" est issu du latin gladiolus (épée courte) et aussi gladius (glaïeul) à cause de sa forme lancéolée des feuilles de cette plante. Ce glaïeul n'est autre que l'iris jaune des marais. A la fin du XIe siècle, en ancien français, il se nomme "glaid" et vers 1160, "glai", en Bretagne c'est le "gled". Il désigne le glaïeul (iris des marais) jusqu'au XVIIIe s., plus tard au XIXe s. le "gled" est à la fois: iris des marais, carex (laiche), roseaux et joncs, c'est à dire, les végétaux de zones humides, servant à couvrir, maisons et dépendances. Le mot évolue en "glé" au XIXe s. et les maisons couvertes de végétaux deviennent des chaumières. Le chaume était bien connu autrefois, c'était le chaume du seigle, matière noble réservée à la toiture des petits manoirs et aux habitations. Source : Michel Mauguin.

[13] Placistre, placitre, s.m. : terrain vague entourant une église, ou un autre bâtiment, une fontaine, etc. ; source : Dict. Godefroy 1880.

[14] Courtil, curtil, s.m. : jardin potager. Du bas latin cohortile, dérivé de cohors (voir Cour). Jardin, cour, enclos ; source : Dictionnaire de l'Académie.

[15] Pourpris, s.m. : enceinte, un enclos et parfois une demeure, dans la France de l'ancien régime. La réalité désignée dépasse celle d'un simple jardin en ce qu'elle recouvre les différents éléments d'un domaine physiquement bien délimité et fermé (mur, fossé, etc.).

[16] Framboy, fembroi, s.m. : les paysans épandaient dans la cour de la ferme les débris végétaux pour fabriquer le fumier - froid c'est à dire végétal - par le piétinement incessant des bêtes et des gens qui pétrissaient ces débris, les mélangeaient à la boue ; la bouillie résultante était appelée le 'framboy' Le mot se disait au départ "fembroi" (latin fimarium, dérivé de fimum : fumier). Puis, par métathèse (déplacement du r), il est devenu "fremboi". Enfin, "fremboi" est devenu "frambois", mais rien à voir avec la framboise, évidemment. Source : Jean Le Tallec 1994.

[17] Parc, park, s.m. : champ clos, procédant d'un emprunt du moyen breton *parc* au vieux français *parc* "lieu clos" en général. Le gallois *parc* et le cornique *park* sont issus de l'anglais *park*, également emprunté au vieux français. Source : Albert Deshayes, dict des noms de lieux bretons.

[18] Terres chaudes, s.f.pl. : terres cultivables ; exploitées en rotation triennale, soit blé noir, seigle, avoine. Source : Jean Le Tallec 1994.

[19] Terres froides, s.f.pl. : terres pauvres mises en culture de loin en loin parfois après un brulis; les terres froides prennent le reste du temps la forme de landes qui servent de pâturage d'appoint, et fournissent divers végétaux utiles : bruyères et fougères pour la litière, ajoncs pour la nourriture des chevaux, genets pour la couverture de la toiture. Source : Jean Le Tallec 1994.

Les cahiers de Jean-Louis Morvan en Français et en Allemand

Ar gaierioù troidigezhed eus an galleg d'an alamaneg

Jean-Louis Morvan est une personnalité qui est toujours présente dans les souvenirs des Ergué-Gabéris. Recteur de la paroisse pendant 12 ans de 1969 à 1981, il fut notamment l'artisan de la restauration de l'orgue de Dallam et du rétable de Kerdévet.

En juin 1940 Jean-Louis avait à peine 20 ans quand, après 19 jours de mobilisation, il dut, avec son régiment basé à Guingamp, se constituer prisonnier. De là commence un long voyage vers l'Allemagne où il passera par plusieurs stalags, kommandos, usines, fermes ... Pendant cinq années il consignera souvenirs et anecdotes dans des cahiers d'écoliers qui constituent aujourd'hui de véritables documents historiques.

Pour preuve l'initiative d'Adolf Welter, historien, qui cherchait et étudiait des témoignages sur le stalag de Trèves comptant 30.000 hommes de différentes nationalités en 1942, et qui demanda à Dieter Eyhoff de traduire en allemand les passages sur le séjour de Jean-Louis Morvan au kommando 322 A de Traben-Trarbach. Pris au jeu, Dieter Eyhoff a traduit l'intégralité du cahier n° 2, car les anecdotes y sont nombreuses et intéressantes :

► L'observation des conditions de vie des prisonniers russes : *« Une quarantaine de Russes sont là avec leurs paquets de loques ! Jeunes de douze ans avec vieux de soixante ans et plus ... »*

► La vie au quotidien dans les fermes au bord de la Moselle pendant les attaques aériennes des Moskitos et les tentatives de riposte de la DCA ...

Depuis la publication de sa traduction en allemand du cahier n° 2, Dieter Eyhoff s'est attelé à traduire également le cahier n° 1, ce qui fait qu'on dispose désormais d'une version complète bilingue des cahiers de Jean-Louis Morvan. On peut également voir sur le site GrandTerrier une série de photos que Jean-Louis a rapportée à la fin du conflit de son séjour forcé en Allemagne.

PRISONNIERS RUSSES

Extraits de ce passage poignant :

« **Mardi 15 juillet 1944.** Je prends donc le train pour Trèves, ville historique. J'aurais vu avec plaisir les anciennes ruines romaines (thermes, Porta Nigra), cathédrale ... Mais je suis K.G. ! ... De la gare je monte le chemin en escalier de bois sur le mont Pétrisberg (plus de trois cent mètres) et voici de nouveau les barbelés (heureusement que je portais des conserves et que mes patrons m'avaient donné pain et beurre !). Le camp et ses misères ! Les figures braves parmi les figures joufflues des employés du camp, tous les plus élégamment vêtus. Formalités harassantes des bureaux, fouilles, et bien entendu la réglementaire douche et dépouillage. Nous quittons un kommando propre où le patron se charge de notre lessive, où l'on se baigne, se douche, pour rentrer dans des baraques pleines de poux et de punaises ! N'empêche, il faut tout passer au dépouillage. Une quarantaine de Russes sont là avec leurs paquets de loques ! Jeunes de douze ans avec vieux de soixante ans et plus. J'arrive cigarette aux lèvres ; tous me fixent. La cigarette devenant mégot, trois ou quatre se précipitent vers moi, tendant la main comme des mendiants, les yeux suppliant et me disant : "Pitchouri". Je leur donne une cigarette ! Malheur ! Un flot d'êtres s'abat et mon paquet est liquidé. Un jour très proche viendra où moi aussi je serai comme eux, sans tabac, car les colis ne viennent plus et alors je serai heureux si quelqu'un me fait cadeau d'une cigarette. Cette misère m'outre contre les Schleus. »

En allemand :

« **Dienstag 15. Juli 44** Also nehme ich den Zug nach Trier, historische Stadt. Mit Vergnügen hätte ich mir die alten römischen Ruinen angeschaut (Thermen, Porta



Nigra), den Dom... Aber ich bin ja K.G.!... Vom Bahnhof steige ich den Weg mit Treppenstufen aus Holz auf den Petrisberg hinauf (mehr als 300 Meter [1]) und da wieder der Stacheldraht (Glücklicherweise hatten meine Patron's mir Konserven, Brot und Butter mitgegeben) Das Lager und sein Elend! Rechtschaffene Gesichter unter den pausbäckigen Gesichtern der Angestellten des Lagers, alle mehr oder weniger gleich gekleidet. Anstrengende Formalitäten der Büros, Durchsuchung und selbstverständlich die vorgeschriebene Dusche und Überprüfung [2]. Wir verlassen das kommando sauber, wo der Patron für unsere Wäsche sorgen muß, wo man badet, sich duscht, um dann in Baracken zu kommen, die voll sind von Flöhen und Wanzen! Was soll's, alles muß durch die Überprüfung (Entlausung?) Vierzig Russen sind da mit ihren Lumpenpaketen! Junge, 12 Jahre alt, zusammen mit Alten von 60 Jahren und mehr. Ich komme an, die Zigarette zwischen den Lippen; alle fixieren mich. Als die Zigarette zum Stummel [mégot [3]] wird, stürzen sich drei oder vier auf mich, halten die Hände auf wie die Bettler, die Augen bittend und sagen : " Pitchouri". Ich gebe ihnen eine Zigarette! Welch Unglück! Eine Flut von Wesen schlägt sich herum und mein Paket ist leer. Es wird sehr bald der Tag kommen, wo ich so sein werde wie sie, ohne Tabak, da die Hilfspakete nicht mehr ankommen und dann werde ich glücklich sein, wenn mir jemand eine Zigarette zum Geschenk macht. Dieses Elend empört mich gegen die Schleus. »

[cf. article complet sur le site GrandTerrier.net en rubrique Reportages / Voyages]

[1] Environ 200 m

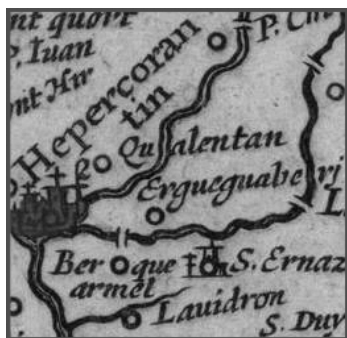
[2] Dépouiller qn: jd. berauben; kann auch heißen: alle Habseligkeiten werden abgenommen oder meint er "Entlausung"

[3] Im Trierischen : Hast de ne meggot ?

Cartes anciennes gabérisiennes des 17^e et 18^e siècles

Sevel kartennoù gwechall, e kent ar Revolution Galleg

Quelle est la plus ancienne carte faisant apparaître le nom de notre commune ? Vraisemblablement celle d'un sieur Hardy, maréchal des logis du roi, et date de 1636, du temps de Louis XIII et de Richelieu.



DUCHÉ DE BRETAGNE
EN 1636

La carte du Duché de Bretagne dessinée par le sieur Hardy est une très jolie carte d'après les relevés d'un maréchal des logis et publiée à Amsterdam par l'éditeur de l'Atlas de Mercator. Et sur laquelle figure la commune d'Erguegaberj parmi les villes et villages de Bretagne.

On sait très peu de chose sur le sieur Hardy, l'auteur de cette carte, si ce n'est qu'il se prénomait Claude et qu'il était maréchal des logis du Roi [1].

La carte de dimension 50 x 59 cm est titrée : « *Duche de Bretaigne / dessigné par le sieur Hardy mareschal des logis du Roy / Avec Privilege de la Maiesté / Amstelodami apud Ioannem Ianssonium* [2] ». Avec une mention complémentaire : « *et se vendent aussy a Paris chez Melchior Tavernier* [3], *demeurant sur l'Isle du Palais à la Sphere* ».

Le nom de la commune est orthographié Erguegaberj, avec vraisemblablement un -i final, formé comme un -j qui fut peut-être mal copié d'une graphie -ic. On distingue le contour de la rivière Odet, ainsi que le Jet sur lequel deux ponts sont dessinés avant Elliant. À l'ouest, la ville voisine, coloriée en rouge, est nommée Hepercorantin, pour Quimper St-Corentin. Ergué-Armel est libellé Bergue-armel. Et Qualentan est peut-être une altération de Kerfeunteun.

GOUVERNEMENT DE
BRETAGNE 1710-1730



La carte du gouvernement général de Bretagne par Jean-Baptiste Homann est une carte réalisée au début du 17^e siècle par un grand géographe et cartographe allemand établi à Nuremberg.

Johann Baptist Homann (20 March 1664 – 1 July 1724) était un cartographe et géographe allemand qui réalisa de nombreuses cartes d'Amérique et d'Europe. Né à Oberkammlach en Bavière, il s'installa à Nuremberg où il décéda en 1724. En 1716 Homann publia sa grande oeuvre : Atlas ueber die ganze Welt (Grand Atlas Mondial).

La carte de dimension 62x51 cm est titrée : « *Tabula ducatus britaniae gallis Le gouvernement gé-*

néral de Bretagne in suos novem episcopatus omnes Turonensi Aurel , Archi-Ep. subjectos divida [4] / editore IOH BAPT HOMANN NO Nurmbergue / Cum Privilegio S.C.M. ».

Le nom de la commune est orthographié Erguegaberj. On distingue le contour de la rivière Odet, ainsi que le Jet. À l'ouest, la ville voisine est nommée Quimpercorantin. Ergué-Armel est libellé Ergay. Et Qualentan est peut-être une altération de Kerfeunteun.

CARTE DE L'ACADÉMIE
1750-1780

Cette carte n'est certes pas aussi détaillée qu'une carte IGN, mais pour un projet national de la fin de 18^e siècle elle n'inclut pas moins de 80 noms de lieux-dits gabérisiens et mentionne également le nom familier qu'on donne parfois à notre commune, à savoir le « Grand Terrier ».

La carte de Cassini ou carte de l'Académie est la première carte générale et particulière du royaume de France. Il serait plus approprié de parler de carte des Cassini, car elle fut dressée par la famille Cassini, principalement César-François Cassini (Cassini III) et son fils Jean-Dominique Cassini (Cassini IV) au XVIII^e siècle.

L'échelle adoptée est d'une ligne pour cent toises, soit une échelle de 1/86400 (une toise vaut 864 lignes). Cette carte constituait pour l'époque une véritable innovation et une avancée technique décisive. Elle est la première carte à s'appuyer sur une triangulation géodésique dont l'établissement prit plus de cinquante ans.

[1] Mareschal des fourriers/des logis du roy : "Officier chargé de faire préparer les logements pour la maison de la reine ou du roi". Source : Dictionnaire du Moyen Français. En 1636 le roi de France est Louis XIII.

[2] Johannes Ianssonius (*1588 - †1664) était éditeur à Amsterdam, et à partir de 1616 a publié des cartes. Il édita également l'atlas de Mercator / Hondius.

[3] Melchior Tavernier (Anvers, 1594 - Paris, 1665) est un graveur et libraire français.

[4] Episcopatus omnes Turonensi ... : la Bretagne est vraisemblablement rattachée à l'archevêque de Tours.

Quatre générations de Cassini se sont succédés pour achever ce travail. La première triangulation géodésique avait été établie de 1683 à 1744 par Jean-Dominique Cassini (Cassini I) et son fils Jacques (Cassini II) de l'Académie royale des Sciences. Le levé sur le terrain fut entrepris en 1750 par le fils de Jacques, César-François dit Cassini de Thury et achevé en 1789 par Jacques-Dominique, fils de César-François. Les travaux sur le terrain et la gravure de la carte sur cuivre entrepris en 1750 ne furent terminés qu'en 1815. De nombreuses additions ou corrections portant essentiellement sur les voies de communication furent apportées aux planches de gravure entre 1798 et 1812 [1].

Sur le relevé de la région quimpéroise, on distingue nettement les tracés de la commune d'Ergué-Gabéric par les cours de l'Odet et du Jet, ainsi que la voie routière transverse qui menait à Carhaix. Le nom de la commune est orthographié Ergué-Guberie, avec un sous-titre : le "Gd Terrier" par altération de « Grand Ergué » traduit de « An Erge-Vras ».

Les lieux-dits mentionnés sont : Kerpensel, Poulduic, Cluzio, Boudenn, Menlennec, Penareun, Kermorzon, Moulin du Treff, Loqueste, Le Mooul, Kerroue, Botsuzic, La Salle-Verte, Gangollic, Quillyhuéc, Lezergue, St Joachin, Kergonan, Mezanlez, Kerbihan, Penarmenez, Rubernard, Kerjean, Kerdevot, Niverot, Kerlavian, Kerganou, le Carpont, Balanou, Chevardiry, Treolan, Kerdalast, Kercancrazec, Kervinic, Parcarlan, Kernaou, Kervreyen, Kerameno, Kerurvoas, Kerplanque, Kerdonal, Penhervan, Lezebel, Palleguén, Sulvintin, Munuguic, Lestonan, Kerhuel, Kernaon, Kerveguen, Mesnaonic, Parcarfranque, Treodet, Kerdhamus, St Apoline,



Kerdudal, Kervendy, Squividan, Stanqueau, Le Lecq, Quellenec, Kerberon, Kernoas, St-Guénolé, Penanech, Becarmenez, Kermorvan, Kerdochal, Kerno, Kergoneau, Quilly houarn, Quilly pt et gd, Coatpiriou, St André, Kergoan, Craelchergue, Kersaux, Kerlaviou, Kergonan.



GOVERNEMENT DE BRETAGNE 1768

La carte d'un savant géographe avant la Révolution qui s'est trompé sur le placement des deux communes Ergué-Gabéric et Ergué-Armel, et qui pour le bourg gabéricois utilise l'expression Ergué-Boudou (pour Boudenn ?).

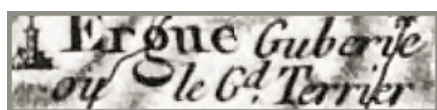
Didier Robert de Vaugondy, né à Paris en 1723 et mort en 1786, est un géographe français. Fils de Gilles Robert de Vaugondy, il fut nommé géographe du roi par

Louis XV, géographe du duc de Lorraine par Stanislas Leczinski, et censeur royal. Il a laissé deux grands globes, l'un céleste, l'autre terrestre et des Mémoires et Essais sur la géographie.

La carte est titrée : « Carte du gouvernement de Bretagne par le Sr Robert de Vaugondy, Géographe ordinaire du Roi, de S.M. Polonoise Duc de Lorraine et de Bar [2], et associé de l'Académie royale des Sciences et Belles Lettres de Nancy. Avec Privilège, 1768. A Paris chés l'Auteur, Quay de l'Horloge, près le pont neuf. ».

Le nom de la commune est bien orthographié Ergue gaberie, sauf qu'il est placé à la place d'Ergué-Armel. Le Pet(it) Ergué est placé par erreur près de Pinity (Pénity). Le bourg d'Ergué-Gabéric est marqué « Ergué Bondou » qui pourrait être une approximation phonétique du village voisin de Bouden. On distingue aussi le contour de la rivière Odet, ainsi que le Jet. À l'ouest, la ville voisine, coloriée en rouge, est nommée Quimper. Sont marqués également les lieux-dit de Cliou (pour Cleuyou), St-André et Keredec (sans doute pour Kerdévet).

[cf. article complet sur le site Grand-Terrier.net en rubrique Villages / Cartographie]



[1] Source : étude de Jean Lorrain sur <http://jean.lorrain.free.fr/divers/cassini.htm>

[2] Bien qu'il soit décédé 2 ans en 1766, il est vraisemblable que Sa Majesté Polonoise Duc de Lorraine et de Bar soit Stanislas Ier (1677 † 1766), ex-roi de Pologne (1704-1709), marié à Catherine Opalińska (1680 † 1747), dernier Duc de Lorraine et de Bar de 1737 à 1766.

Chroniques diverses et nouvelles brèves du GrandTerrier

Keloù eus ar pezh a dremen en kevredigezh ar vro

Des nouvelles du pays et de l'association « Mémoires du GrandTerrier », des mises à jour de certains articles dont on a déjà parlé, des références à d'autres publications, bref une rubrique-à-brac qui n'est pas si braque que ça !

LES ÉNIGMES DE DEGUIGNET.ORG



Le nombre des énigmes non résolues de l'espace Deguignet.org (créé par Norbert Bernard en 2002) diminuent grâce à la grande érudition d'un certain abonné du site (dont le nom signifie « sonneur de cloches », pour ne pas le dénoncer complètement !). Il reste à ce jour 15 mystères sur 40 à éclaircir. Avis aux amateurs !

SAMEDI 5 JUIN INAUGURATION À LESTONAN

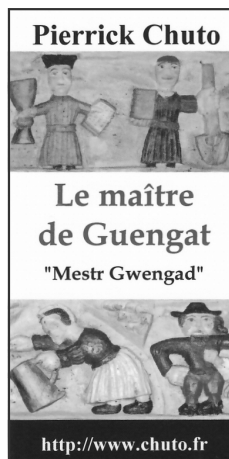
Le 5 juin 2010, parallèlement à l'inauguration d'un nouveau bâtiment, l'école Saint-Joseph & Sainte-Marie fêtera ses 80 ans. Pour l'occasion, les organisateurs des festivités recherchent images, documents et témoignages des années passées. Ils souhaiteraient notamment réunir toutes les photos de classe. Courrier : ecoleprivee.egaberic@wanadoo.fr

Sur le site GrandTerrier, en rubrique Reportages un certain nombre de photos de classes ont été publiées, de 1928 aux années 1970, avec un appel à tous pour reconnaître les têtes blondes.

LE MAÎTRE DE GUENGAT

Jean-Marie Déguignet, le paysan-mendiant gabéricois, venait aussi de Guengat : « *Je vins au monde dans de bien tristes conditions* »

(Revue de Paris, 15 décembre 1904, p. 830). Dans le livre paru en avril on retrouve Auguste Chuto, un personnage venant du même milieu misérable que Déguignet, et qui pourtant, avec son tempérament bien trempé, va se maintenir pendant vingt-cinq ans à la tête de la commune.



On pourrait dire « *Comme un roman ...* », car c'est raconté avec brio, rythme et passion par son arrière-arrière-petit-fils qui, depuis 2004, a exhumé des piles de documents jaunies aux archives départementales, municipales et diocésaines.

Pour ce qui concerne Ergué-Gabéric, le chapitre 4 de la saga Chuto nous relate avec réalisme un pèlerinage familial à la chapelle de ND de Kerdévot le jour du grand pardon en septembre 1841.

INDEX CHRONOLOGIQUE ET HISTORIQUE

Depuis sa publication, ce catalogue s'enrichit continuellement de nouvelles dates :

► Préhistoire, antiquité : 4 dates approximatives, du menhir de Kergonan à la période gallo-romaine.

► Moyen-Age, avant 1500 : 6 dates de l'an 1000 à la Montre de Cornouaille de 1481 (à noter que les 10 premiers siècles sont peu représentés)

► 16-17e siècles : 13 dates, de l'année 1516 d'achèvement du vitrail St-Guinal au pardon de Kerdévot de 1669

► 18e siècle : 13 dates, de la chute du clocher de Kerdévot en 1701 jusqu'à la désignation du

1er maire en 1791

► 19e siècle : 17 dates, de la publication d'une grammaire latino-celtique en 1800, jusqu'à l'ouverture de l'école publique de Lestonan en 1885

► 20e siècle : 32 dates, de la fermeture provisoire de l'école confessionnelle du Bourg en 1902, jusqu'à la visite de la reine mère de Grande-Bretagne en 1979

ÉTAT DES COMPTES ET FISCALITÉ

Les comptes du GrandTerrier après lancement de l'association fin 2009 et publication du n° 10 du Kannadig se présentent comme suit :

- Total des recettes (dons) : 400
- Total des dépenses : 139.15
- Solde : 260.85 euros (*)

(*) A noter que seuls les frais d'envoi du Kannadig de janvier, l'achat de reliures pour 2 numéros et les frais de tenue de compte ont été déduits. Les frais Internet sont pour l'instant débités sur un compte personnel.

A l'heure des déclarations d'impôts, nous n'avons pas encore reçu l'autorisation de la direction départementale pour émettre des reçus pour "déduction fiscale de dons aux œuvres" aux abonnés ayant versé une adhésion en 2009. Nous ne pouvons pas lancer une réclamation en diligence car, la demande étant partie en décembre, l'administration fiscale a un délai de 6 mois pour répondre. Donc pour les déductions fiscales, soit on reçoit le courrier libérateur dans les quelques jours qui viennent, soit on attendra la déclaration de l'année prochaine pour en profiter.